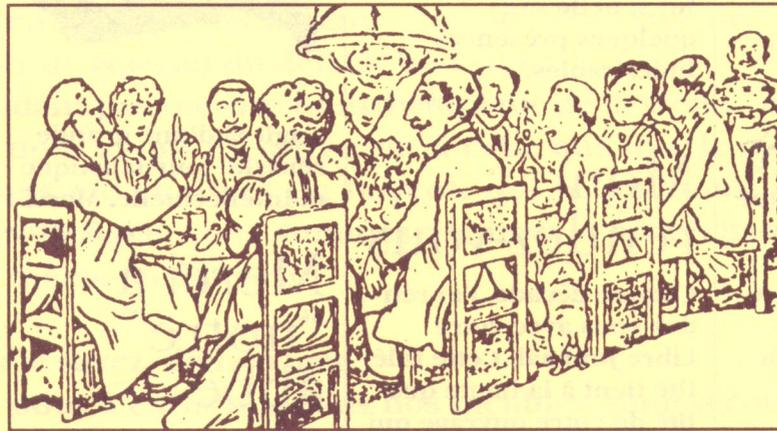


LE LIBRE JOURNAL

de la France Courtoise



— On n'en parle pas ! —



— On en a parlé ! —

N° 28

DÉCADAIRE
de civilisation française et de tradition catholique

Dreyfus : on en reparle ? Eh bien parlons en ! Européennes : les ambassades jouent la Gauche Houbart : réflexion sur le Bon Larron Bernet : *Saint-Ex. paysan mystique* Le cas Grec s'aggrave Cohen invite Giniewski dans sa cave Et ADG établit définitivement la non-rondité de la terre

Lettres de chez nous

Correction amicale

Chaumeil nous a raconté la saga du poireau. Intéressant. Il a cru devoir nous rappeler que les insignes du Mérite agricole se nommaient ironiquement "le poireau" : vrai. Mais, hélas, notre conteur a, dans sa description, mélangé les rubans. En effet, le décret du 7 juillet 1883 (modifié le 15 juin 1959) qui institue le Mérite agricole stipule, entre autres, que... "le ruban est moiré vert, bordé d'un liseré amarante du huitième de la largeur totale du ruban...". Amarante égale rouge-brun. Le ruban n'est donc pas jaune et vert comme l'est celui de la Médaille militaire...

Cordialement et bravo.

J.-P. C. de O.
(officier du Mérite agricole)

Bien français

A quatre-vingt-six ans, j'éprouve beaucoup de plaisir à lire un journal qui s'exprime en français. Lire en français veut dire que vous respectez notre France qui fut si belle sans quelques présences indésirables...

H.S. (Nancy)

Mon rendez-vous

Chaque décade, j'ai rendez-vous avec votre Libre Journal. Cette fidélité tient à la haute qualité de votre ouvrage qui réalise une sorte de miracle d'équilibre : l'actuel et l'éternel, l'information et la civilisation s'y rencontrent également pour former un ensemble spirituel et original. A l'évidence il



s'agit là d'une grande réussite journalistique et intellectuelle. Merci !

Ph. B. (Paris)

Merci à "notre" abbé

Je n'écris pas souvent à un journal, mais je voulais aujourd'hui vous dire que les billets religieux du Libre Journal sont édifiants. Ils transmettent dans leur simplicité un message impor-

tant. J'ai retenu en particulier les chroniques intitulées "Geneviève" et "M. Martin", très émouvantes, et qui montrent que ce prêtre va visiter les personnes âgées, ce qui devient très rare, malheureusement, dans nos paroisses. Les jeunes (abandonnés à eux-mêmes) et les vieillards (dans une solitude terrible) sont trop souvent oubliés. Quand les prêtres se penchent vers eux, tout va mieux !

F.-M. T. (Paris)

†

La mort de Maître Jean Lugan

Au moment de boucler ce numéro du "Libre Journal", nous apprenons la mort de Maître Jean Lugan, père de notre ami le professeur Bernard Lugan. Maître Lugan s'est éteint brusquement pendant un séjour en Normandie sans que rien ne laisse prévoir que cet homme, sur lequel l'âge ne semblait pas avoir de prise, puisse être foudroyé dans la plénitude de ses moyens. Avocat brillant, conseiller précieux et combien attentif de son fils, Maître Lugan sera resté jusqu'au bout un défenseur infatigable de la cause nationaliste. L'équipe du "Libre Journal" salue respectueusement sa mémoire et adresse à son fils Bernard et à tous les siens l'assurance de son amitié et de ses prières.

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LE "LIBRE JOURNAL"

LE LIBRE JOURNAL CHANGE D'ADRESSE ET DE NUMERO DE TELEPHONE

LE COURRIER DOIT ETRE ADRESSE EXCLUSIVEMENT A :

SDB 139, BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

TELEPHONES : ABONNEMENTS : 42 80 09 33 - REDACTION : 42 80 09 39 - TELECOPIE : 42 80 19 61

LE LIBRE JOURNAL
de la France Courtoise

- Directeur :
Serge de Beketch
- « Le libre Journal de la France Courtoise » est édité par la Sarl de presse SDB, au capital de 2 000 francs
- Principaux associés :
Antony, Beketch, Varlet
- Commission paritaire :
74 371

- Dépôt légal à parution
- Imprimerie G.C.-Conseil
3, rue de l'Atlas, 75019 Paris
- Directeur de publication :
D. de Beketch
- Responsable de la maquette :
Jean-Marie Molitor
- Ange tutélaire :
Françoise Varlet
ISSN : 1244-2380

Abonnement
1 an 600 Frs,
à SDB,
139 boulevard Magenta
75010 Paris
42.80.09.33

139, boulevard Magenta
75010 Paris
Tél. : (1) 42.80.09.39
Fax : (1) 42.80.19.61.

Editorial

Nous avons besoin de vous !

Dans un peu plus d'un mois, le "Libre Journal" célébrera son premier anniversaire. Ce chemin s'est accompli grâce à nos deux mille abonnés et au prix de gros sacrifices consentis par les collaborateurs, tous bénévoles.

Dès le début, nous savions que notre entreprise était folle : créer de toutes pièces un journal absolument libre, sans argent, sans soutien bancaire ou publicitaire, face à l'hostilité générale relevait du défi au bon sens.

Nous n'avions cependant pas mesuré toute l'ampleur de la tâche.

Car, non seulement nous avons dû affronter la crise que tout le monde subit, non seulement nous avons été victimes du boycott qui frappe tous les journaux de notre famille, mais voici que nous sommes victimes d'un véritable sabotage qui met notre existence même en danger.

Je m'explique.

Nous avons dû, vous le savez, déménager.

Cette opération, qui nous a enfin mis dans nos meubles, nous a coûté très cher.

Il a fallu aménager les locaux et acquérir le matériel qui, jusqu'à présent, était mis à notre disposition par notre généreux hôte (mobilier, téléphones, ordinateur, télécopieur, photocopieur, etc.).

Pour faire face à ces frais importants, nous avons engagé une grosse opération de prospection sur la base d'un fichier que nous avons acquis.

Avons-nous été victimes d'un aigrefin ou d'un malveillant ?

Le résultat est là : ce fichier était faux.

Tous les exemplaires du "Libre Journal" que nous avons adressés, trois semaines durant, à ceux que l'on nous avait présentés comme des abonnés potentiels, sont revenus avec la mention "N'habite pas à l'adresse indiquée".

Du coup, bien évidemment, les abonnements se sont taris.

Je ne vous le cacherais pas puisque je me suis engagé, dès le départ, à ne jamais pratiquer la langue de bois : c'est un coup très dur.

Pour le compenser, il nous faut trouver deux cent cinquante nouveaux abonnés avant la fin du mois.

C'est pour cela que je me tourne vers vous.

Si vous n'êtes pas abonné, abonnez vous.

Si vous êtes déjà abonné, n'hésitez pas à abonner un ami et à vous réabonner de manière anticipée.

Si un abonné sur huit, seulement un sur huit, recrute un nouveau souscripteur, nous aurons gagné.

Nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous !

S de B





Puisqu'on en
reparle, citons
donc quelques
phrases qui éclairent
"l'Affaire" d'un jour un
peu différent :

*

Au tout début de l'Affaire, le grand rabbin Zadoc Kahn déclare au préfet Lépine : "Vous savez ce qui se passe. On veut envoyer en conseil de guerre l'un des nôtres. Si vous avez quelque influence sur le gouvernement, c'est le cas de le montrer. Si pareille chose arrivait, vous porteriez la responsabilité de ce que je vous annonce : le pays coupé en deux, tous mes coreligionnaires debout et la guerre déchaînée entre les deux camps. Quant aux moyens de la soutenir, cette guerre, vous pouvez vous fier à nous."

*

L'attaché militaire d'Autriche-Hongrie à Paris, le colonel Schneider, écrit dans un rapport à son gouvernement : "Dreyfus a été en relation avec les bureaux confidentiels allemands de Strasbourg et de Bruxelles que le grand état-major allemand cache avec le plus grand soin, même à ses nationaux."

*

L'avocat de Dreyfus, Labori, dit à Mathieu Dreyfus, frère du condamné : "Votre frère a peut-être fait des aveux."

*

Au moment du procès de Rennes, Dreyfus lui-même lance à Victor Basch : "Le Dreyfus symbole de la justice, ce n'est pas moi."

*

Enfin, au capitaine Lebrun Renaud chargé de le garder dans les heures qui précéderent sa dégradation, Dreyfus déclare : "Si j'ai livré des documents, ces documents étaient sans aucune valeur, et c'était pour en avoir d'autres, bien plus importants, des Allemands."

Quelques nouve

Non publicité des dépositions, absence de débats contradictoires, dissimulations de preuves, fausses accusations contre l'armée, la "réhabilitation" de Dreyfus par la Cour de Cassation fut un "modèle de justice républicaine"

"L'innocence de Dreyfus est la thèse généralement admise par les historiens".

Pour avoir écrit ces douze mots d'une prudence admirable, le colonel Gaujac, chef du Centre historique de l'armée a été limogé

Cent ans après, vieille montre dont le ressort se détend, l'Affaire Dreyfus est repartie. Et, conformément à sa mission, cette machine infernale contre l'armée fait, de façon quasi rituelle, une nouvelle victime dans les rangs militaires et réveille les vieilles haines franco-françaises.

Interrogé sur cette "Affaire-bis", René Rémond, historien à patente, a déclaré, péremptoire : "L'innocence de Dreyfus a été mille fois démontrée."

C'est faux.

La thèse de l'innocence de Dreyfus est le fruit des amours batardes de l'Histoire et de la Justice.

Au même titre, exactement, que la culpabilité d'Hitler dans le massacre de Katyn.

Celle-ci fut établie par le Tribunal de Nuremberg.

Celle-là arrêtée par la cour de cassation.

Mais la cour de cassation s'est bien gardée de démontrer quoi que ce soit. Elle n'en avait d'ailleurs pas le pouvoir.

C'est pourquoi, ayant

cassé la condamnation du capitaine Dreyfus, elle a refusé de renvoyer l'affaire devant la justice, bafouant ainsi l'esprit de loi et la jurisprudence.

Par la faute de cette jonglerie, personne, jamais, ne pourra dire que l'innocence de Dreyfus est démontrée.

Et ce crime contre la justice a été perpétré sur ordre.

Dutrait-Crozon, signature commune du colonel Larpent et de Frédéric Delbecque, l'a largement démontré dans "La Justice républicaine".

Voici ce texte définitif, qui donne à voir clair dans ce nouveau sursaut de "l'Affaire" :

"L'affaire Dreyfus a été un épisode de guerre civile. On aurait pu espérer que la plus haute juridiction du pays tiendrait à honneur de ne pas se lancer dans la lutte. C'est le contraire qui eut lieu. Et non seulement elle cassa successivement les jugements de Paris et de Rennes, pour des motifs qui ne supportaient pas l'examen, mais elle couronna son œuvre en proclamant elle-même l'innocence de Dreyfus au mépris de tout droit et de toute loi. En droit, la cour de cassation n'est pas qualifiée pour trancher les questions de fait ; dans l'espèce, la loi lui imposait en outre, en termes

exprès, une solution à l'inverse de celle qu'elle a adoptée.

"Toutefois, si la cour de cassation tout entière, siégeant toutes chambres réunies, a la responsabilité de cette violation du droit et de la loi, la chambre criminelle s'est particulièrement distinguée, tant par la protection dont elle a couvert Zola et Picquart que par la manière dont elle a mené les enquêtes des première et deuxième révisions.

"Zola avait été condamné par la cour d'assises de la Seine pour avoir outragé le conseil de guerre qui avait acquitté Esterhazy. Zola "accusait" le conseil de guerre d'avoir "jugé par ordre". La chambre criminelle, présidée par Lœw, cassa l'arrêt de la cour d'assises pour le motif que la plainte avait été portée contre Zola par le ministre de la Guerre et non par le conseil de guerre lui-même, après délibération en "assemblée générale". Quelqu'ignorante que pût être la chambre criminelle des procédures de la justice militaire, elle savait cependant, car son procureur général Manau le lui avait dit, que le conseil de guerre qui avait jugé Esterhazy était un conseil de guerre "spécial". Nommé pour juger Esterhazy, il s'était dissous, avait cessé d' "exister légalement", dès le jugement



lles du marigot

rendu, et par suite n'avait pu ultérieurement se réunir en "assemblée générale". Mais il fallait sauver Zola et tout moyen était bon.

« Plus tard, il s'agit de sauver Picquart. Ce dernier était l'objet d'une double poursuite. Il était poursuivi, avec son ami l'avocat Leblois, devant la justice civile pour divulgation de documents secrets : la mise en cause d'un complice civil dessaisissait en effet la justice militaire à l'égard de Picquart. Mais celui-ci avait en outre à répondre devant la justice militaire d'une inculpation de faux et d'usage de faux. On tenta d'abord d'obtenir de la Chambre qu'elle forçât le ministre de la Guerre à ajourner la comparution de Picquart devant le conseil de guerre. Poincaré, Barthou, Millerand s'y employèrent vainement. Picquart s'adressa alors à la chambre criminelle, sollicitant un "règlement de juges". La loi, il est vrai, n'envisage le "règlement de juges" qu'au cas où deux juridictions différentes sont saisies de la même infraction, ou d'infractions connexes, à la charge du même individu. Tel n'était pas le cas, mais la chambre de Lœw rendit immédiatement un arrêt de "soit communiqué", lequel entraînait sursis à tout jugement. Picquart, lui aussi, était sauvé.

« L'enquête menée par cette même chambre au cours de la première révision fut empreinte d'une telle partialité qu'elle fit scandale, et à tel point que le premier président Mazeau, assisté des doyens des chambres civile et des requêtes, dut enquêter les enquêteurs. Le premier

président fut bien obligé de reconnaître qu'un "déchaînement inouï de passions" avait "pénétré jusque dans le prétoire", et que les juges, une fois leur instruction terminée, pourraient "n'avoir plus le calme et la liberté morale indispensables" pour remplir leur fonction.

« Telles sont les garanties d'équité et d'impartialité que, de l'aveu de leurs pairs, présentent les plus hauts magistrats de la République. « C'est à la suite de ces faits que fut votée la loi dite "de dessaisissement" : dorénavant, c'était aux chambres réunies qu'il appartenait de statuer sur une demande en révision ayant donné lieu à une enquête de la chambre criminelle. (...)

« L'enquête fut menée par le procureur général Baudouin, non pour arriver à la manifestation de la vérité, mais pour trouver à tout prix un "fait nouveau" permettant la révision du procès de Rennes. Il n'hésita pas à dénoncer au ministre de la Guerre une prétendue falsification d'un registre de comptabilité, opérée pour "tromper la justice", et à déterminer ainsi des poursuites contre quatre officiers irréprochables, dont l'innocence était tellement criante que le commissaire du gouvernement dut abandonner l'accusation après quelques audiences du conseil de guerre.

« Ce que fut le réquisitoire de Baudouin devant les chambres réunies, le général Mercier l'a marqué dans sa célèbre lettre au président Ballot-Beaupré :

"Grâce à la non-publicité des dépositions et à l'absence totale de toute espèce de contradiction, M. le procureur général a pu étayer son

argumentation sur des racontars de journaux, sur de prétendues interviewes, sur des dépositions qu'il affirma être favorables à sa thèse mais dont nous ignorons le texte exact, sur d'autres dépositions qui sont défavorables à sa thèse mais dont il tronque le texte de manière à en diminuer ou à en dénaturer la portée. Certaines dépositions importantes sont passées entièrement sous silence. D'autres, importantes aussi, mais ayant trop impressionné l'opinion publique pour qu'il n'en soit pas parlé, sont dédaigneusement écartées sous le prétexte que leurs auteurs sont criminels, fous ou idiots. Enfin, toute enquête conduite par un conseil de guerre est considérée comme nulle et non avenue, en raison de l'impuissance absolue de la justice militaire de mener à bien une affaire tant soit peu compliquée. (...)

« "Si je voulais emprunter une locution caractéristique de son réquisitoire, je dirais que c'est une longue théorie de mensonges habilement coupés de bribes de vérité."

« Et s'élevant contre "l'étrange procédure adoptée pour l'étude des demandes en révision, avec témoins entendus à huis-clos, sans confrontations entre eux et sans débats contradictoires puisque les trois orateurs (rapporteur, procureur général, avocat) qu'entend la cour parlent à peu près dans le même sens", le général Mercier demandait à déposer devant les chambres réunies.

« La cour n'entendit pas le général Mercier, mais l'intervention de celui-ci fut décisive. Les partisans de Dreyfus virent que la statue

RAPPORT ?



Les gazettes qui rapportent abondamment l'émotion jus-

tafiée que soulèvent les meurtres gratuits d'éboueurs arabes à Ajaccio parlent de "la montée du racisme" en Corse.

Il n'y a évidemment aucune "montée". Depuis longtemps, c'est en Corse que le pourcentage d'immigrés nord-africains est le plus fort et que, corollairement, si l'on ose écrire, le nombre de meurtres de Maghrébins est le plus élevé.

Accessoirement, on constate que c'est en Corse que le Front national fait ses scores... les plus bas. (trois à cinq fois moins que la moyenne nationale).

Voilà qui devrait intéresser les sociologues, non ?

AVERTISSEMENT



Fortes des reculades successives du gouvernement Balladur

devant les "Air-France", les laïcs, les pêcheurs et les gangs beurs de Rouen-les-Sapins, plusieurs des deux cent cinquante associations de chômeurs sont en train de se fédérer discrètement en vue d'une action "dure" au mois de mai. Thème des manifs prévues : "Faites quelque chose tout de suite ou on casse tout".

Prudent, l'animateur d'une des plus anciennes associations concernées a fait savoir au pouvoir qu'il se désolidarisait par avance d'actions qu'il ne pourrait en aucun cas contrôler.

BONNE NOUVELLE



Le nouveau code pénal a aussi ses bons côtés : à dater

du 1er mars prochain, tout citoyen, toute personne physique ou morale sera fondée à ester en justice pour obtenir l'interdiction ou la sanction d'un programme télévisé violent ou pornographique. En application des articles L 227-24 et R 624-2.



BIDE

 L'abbé-Ta-Gueule commencerait-il à fatiguer ? Ses deux dernières initiatives n'ont pas été couronnées de succès : le répondeur de France-Inter mis en place à sa demande pour recueillir les doléances sociales des Français n'a pas reçu plus de trois mille cinq cents communications en dix jours et son appel à des bénévoles lui a valu à peine mille trois cents propositions.

GAG

 Le "Nouvel Obs" de Jean Daniel taxé d'antisémitisme par "Passages" d'Emile Malet, c'est le dernier épisode fiévreux de la manie de la persécution qui s'empare de certains milieux fanatiques ces temps-ci. Motif de l'affaire : le "Nouvel Obs" a révélé qu'un institut israélien étudie quarante-trois armes chimiques et bactériologiques nouvelles.

POURQUOI PAS ?

 Le comte de Paris rapporte, dans "Dialogue avec la France" (Fayard), ses entretiens avec De Gaulle. A sa manière...

Exemple : le général à titre temporaire, informé que le prétendant brigue la présidence de la République, s'exclame : "Le comte de Paris est le roi, je ne suis qu'un homme qui passe." Rappelons que, selon la chronique, De Gaulle avait en fait répliqué : "Orléans président ? Et pourquoi pas la reine des Gitans ?"

PAS BRITISH

 Ça n'arrive pas que chez les Anglais : un politicien français de premier plan vient d'être surpris en pleins... transports avec un jeune prostitué maghrébin pourvu d'un équipement sado-maso dans un hôtel de tourisme savoyard.

Le garde des Sceaux connaît

Marigot

de l'accusateur, comme a dit Maurras, était toujours debout, inébranlée et inébranlable. Ils ne voulurent pas affronter de nouveaux débats — publics et contradictoires cette fois — devant un troisième conseil de guerre. "Le Temps" adjura la cour de casser sans renvoi, et la cour obéit.

"Cependant le texte de la loi la liait impérativement. L'article 445 du code d'instruction criminelle comporte les prescriptions suivantes : "Après la fin de l'instruction (de la chambre criminelle), il sera alors statué

(sur la demande en révision) par les chambres réunies de la cour de cassation. (...)

"Si les chambres réunies (...) reconnaissent qu'il peut être procédé à de nouveaux débats contradictoires, elles annuleront les jugements ou arrêts (...), elles fixeront les questions qui devront être posées (...).

"Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux contre toutes les parties, notamment en cas de décès (...), la cour de cassation, après avoir constaté expressément cette

impossibilité, statuera au fond sans cassation préalable ni renvoi (...)."

"Et enfin, le dernier paragraphe :

"Si l'annulation de l'arrêt à l'égard du condamné vivant ne laisse rien subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé."

"Le rôle de la cour de cassation est ainsi nettement défini. Elle doit uniquement statuer sur la demande en révision qui lui est soumise ; elle ne peut "statuer au fond" que dans un seul cas, celui où il n'est pas possible

Petites phrases

Le 27 novembre 1967, De Gaulle parla des juifs : « Peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur ».

Six mois plus tard éclatait mai 68, "révolution juive", selon "Globe", et qui chassa De Gaulle du pouvoir.

Pourtant, sa petite phrase n'était pas bien méchante. Elle était même plutôt élogieuse.

Mais la phrase qui méritait vengeance était la suivante : "On peut se demander si l'implantation de la communauté juive sur des terres acquises à des conditions plus ou moins justifiables, et au milieu des peuples arabes qui leur sont foncièrement hostiles, ne va pas entraîner d'incessants, d'interminables frictions et conflits."

Le 13 septembre 1987, Jean-Marie Le Pen, interrogé sur l'utilisation des chambres à gaz dans le processus de génocide, déclara au Grand Jury-RTL/Le Monde : "Je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la deuxième guerre mondiale".

On sait la suite.

Pourtant cette phrase n'exprimait rien de choquant. Le fait de mourir dans une

chambre à gaz ou sous les balles d'un peloton, ou de faim, de froid et de misère dans un camp, est effectivement un "point de détail" pour la victime.

Mais ce n'était pas cette phrase qui méritait vengeance.

La phrase qui méritait vengeance était la suivante : "Voulez-vous me dire que c'est une vérité révélée à laquelle tout le monde doit croire ?"

Le colonel Paul Gaujac, limogé par Léotard, avait écrit : "L'innocence de Dreyfus est la thèse généralement admise par les historiens".

Il n'y a là rien de bien méchant.

Mais ce n'est pas cette phrase qui méritait vengeance.

Celle qui méritait vengeance était la suivante : "Sous la pression de l'opinion, la cause des révisionnistes commence à l'emporter".

Bien sûr, les "révisionnistes" de l'époque ne sont pas ceux d'aujourd'hui... Mais "Libération", dans son article du 9 février, écrit : "Très décidé à tuer dans l'œuf toute velléité révisionniste sur l'affaire Dreyfus, François Léotard ..."

A méditer...



de procéder à de nouveaux débats contradictoires, et elle doit alors constater expressément cette impossibilité ; elle ne peut casser sans renvoi que dans un seul cas, celui où, après annulation de l'arrêt à l'égard d'un condamné vivant, il ne subsiste rien qui puisse être soumis à une juridiction quelconque. Le code n'envisage pas le cas où il serait reconnu que le condamné vivant est innocent de l'infraction qui lui est imputée, mais exclusivement le cas où l'enquête a prouvé la non-existence de l'infraction qui avait servi de base à l'accusation.

« Aucune argutie n'est possible devant un texte si clair : "La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel", avait dit, lors de la première révision, le procureur général Manau, cependant tout dévoué à Dreyfus. Et, à la veille de l'arrêt de 1899, il répétait :

"Vous ne pouvez qu'ouvrir la porte à la révision. Vous n'avez pas qualité pour

prononcer définitivement. Vous pouvez faire juger de nouveau Dreyfus. Il ne vous est pas permis de le réhabiliter. Il sait d'ailleurs qu'il n'a pas le droit de vous adresser une pareille demande."

« La jurisprudence, en outre, n'avait jamais varié sur ce point. Le rapporteur Moras n'a pas eu de peine à l'établir lors de la deuxième révision.

« Que fit la cour ? Manifestement, il était possible de procéder à de nouveaux débats oraux : la loi interdisait donc de statuer au fond. La cour viola une première fois la loi et, faisant sienne l'argumentation du procureur général Baudouin, c'est-à-dire prenant à son compte le réquisitoire marqué d'infamie par le général Mercier, elle proclama l'innocence de Dreyfus pour l'acte de trahison commis en 1894. Mais elle fut bien obligée de reconnaître que cet acte de trahison avait été commis et, pour en décharger Dreyfus, elle l'imputa à Esterhazy.

« Cependant, il restait la prescription finale de

l'article 445. L'annulation de l'arrêt à l'égard de Dreyfus vivant "laisse subsister" le crime commis en 1894 : il fallait donc prononcer le renvoi devant un nouveau conseil de guerre. Comment la cour pouvait-elle éluder cette prescription ? Par un seul moyen, en affirmant que le code prescrivait le contraire de ce qu'il prescrit réellement.

Elle déclara donc qu'il ne subsistait, à la charge de Dreyfus, rien qui pût être qualifié crime ou délit, et qu'il y avait lieu "dès lors" de faire application du dernier paragraphe de l'article 445 et de casser sans renvoi.

« Par ce "dès lors" cyniquement mensonger, le tour était joué. La loi était par deux fois effrontément violée, la jurisprudence constante méconnue, mais Dreyfus était sauvé.

« C'est ainsi que juge la cour suprême quand "l'intérêt supérieur de la République" est en jeu. L'arrêt du 12 juillet 1906 est et restera le modèle des arrêts de la "Justice républicaine". » ■

le nom du détraqué puisque l'affaire a fait l'objet d'un rapport. Il paraît que ça le fait rire comme un bossu. On se demande bien ce qu'il y a de drôle.

DROLE BIS



Autre motif d'hilarité pour Méhaignerie : la

menace brandie par Longuet, Léotard et Madelin de lui faire payer la convocation par le juge Van Ruymbeke du trésorier du PR Jean-Pierre Thomas. Selon les Dalton, Méhaignerie n'aurait jamais dû laisser faire et ça lui coûtera cher.

Les Dalton vont sans doute faire voter pour le ministre des Transports, de l'Équipement et du Tourisme, Bosson, concurrent de Méhaignerie dans la course à la présidence du CDS...

BONNE POUR LE SERVICE



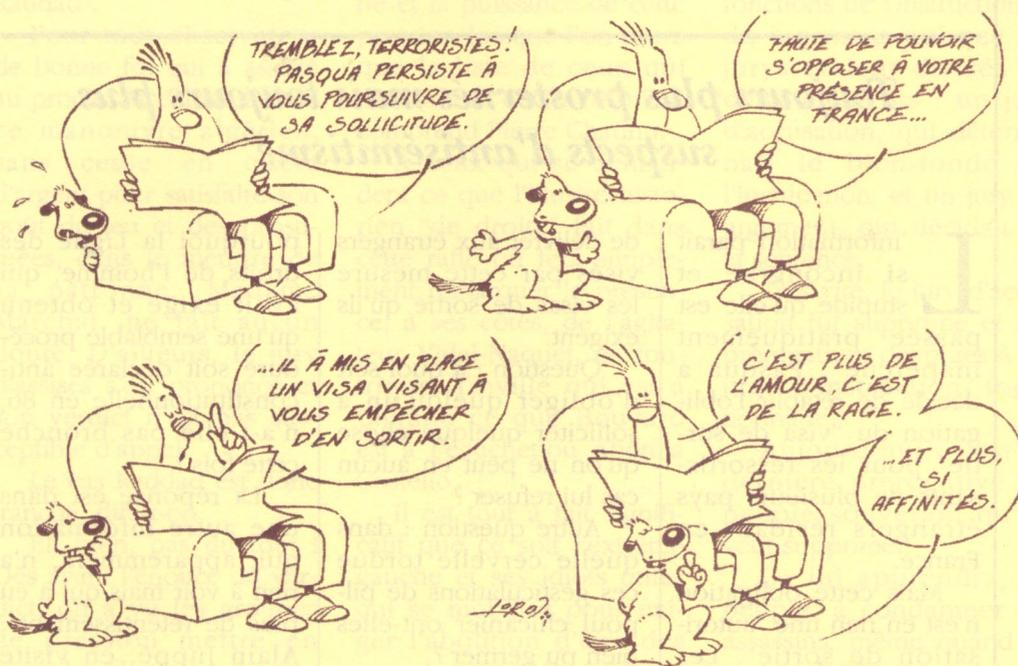
Pour lancer son dernier film,

Emmanuelle Béart multiplie les interviewes. Dans l'une, elle se dit "prête à coucher avec Dieu pour qu'il arrête les guerres". Dans l'autre, elle avoue faire "un blocage sur Le Pen" : "Je l'ai croisé une fois dans ma vie, j'ai voulu me lever pour lui cracher dessus. Des gens raisonnables m'ont retenue." C'est original, ça.

ANNONCE



Comme le "Libre Journal" l'avait annoncé voici déjà plusieurs mois, les banquiers français Haberer et Gille, patrons du Crédit Lyonnais, viennent d'être inculpés de "banqueroute" par la justice helvétique dans le cadre de l'énorme scandale révélé par les aveux de l'affairiste italien Florio Fiorini actuellement détenu en Suisse.



Cohenneries

Le journal d'un âne franc

1 582^{ème} jour A.-C. A l'heure où j'écris ces lignes, les habitants de Sarajevo peuvent faire leur marché sans risque. C'est bien. Mais ainsi que le dit ma concierge en m'apportant le courrier dans ma cave : « Ils ont bien de la chance. C'est pas comme la petite vieille du troisième. La pauvre, c'est la quatrième fois en deux mois qu'elle se fait attaquer par des jeunes en allant faire ses courses. On ferait bien de s'en occuper aussi de nos voyous. » J'ai cru comprendre qu'elle mettait dans le même sac nos jeunes et les excités du mortier de 120 qui arrosent Sarajevo. Là, j'ai trouvé qu'elle lançait le bouchon un peu loin. Vous voyez Juppé mobiliser les forces de l'OTAN pour protéger nos petites vieilles chez le Leclerc du coin ? « Ça viendra, m'a lancé ma concierge en même temps qu'un paquet de pub. C'est-y pas la même chose toutes ces bandes qui veulent nous chasser de leurs territoires, enfin, je veux dire des banlieues ? » Pour la rassurer, je lui ai fait remarquer que c'était pas demain la veille qu'elles disposeront de canons. « Canon ou Opinel où est la différence si on peut pas faire son marché tranquillement chez nous aussi ? » Là-dessus de me jeter un drôle de regard et de me demander : « Dites, pourquoi vous-vous enfermez dans cette cave depuis trois semaines ? » Je ne pouvais pas lui expliquer que c'était à cause de la Bête immonde qui rôde : elle aurait été capable de s'y installer aussi. C'est qu'elle est toujours là la sale bestiole. Derrière Juppé justement. Il a beau faire des risettes à Israël pour obtenir les votes juifs à Paris, il ne me leurre pas. Preuve de sa duplicité et de son antisémitisme, cet arrêté du Quai d'Orsay paru le 25 janvier dans le J.O. et dressant la liste des capitales des Etats. On y relève pour Israël, Tel-Aviv et non Jerusalem. En décidant pour Israël quelle devait être sa capitale, la France se comporte comme l'Allemagne nazie en a conclut Paul Giniewski dans Le Quotidien. En voilà un qui aura toujours une petite place dans ma cave. On causera de Carpentras toujours pas delenda.

Jean-Pierre Cohen

Autres Nouvelles

Mais qu'allait donc faire Marie-France dans cette galère ?

Il est tout de même assez surprenant que, malgré le bruit soulevé par la publication, dans "Le Point", du rapport du juge Jean-Pierre mettant directement en cause le président de la République dans des affaires d'abus de biens sociaux, personne n'ait jugé bon de relever ce petit paragraphe :

"Etaient également recensées des sociétés (tout au moins celles enregistrées en France) auxquelles Roger-Patrice Pelat participait.

Ainsi : la société camarguaise de participations SA, créée en 1983 pour accomplir toutes opérations concernant la gestion de portefeuilles de valeurs immobilières, la prise de participations, dans toute entreprise et dont Roger-Patrice Pelat

était nommé administrateur le 12 décembre 1983, comme l'étaient peu après Pierre Juillet et Marie-France Garaud.

Cette SA était transformée, le 29 janvier 1985, en SARL dont Roger-Patrice Pelat devenait gérant associé, le reste du capital social étant réparti entre Marie-France Garaud, Pierre Juillet et Claude Didier. Cette société ouvrait dans les livres de la banque Hottinguer Paris un compte sur lequel Roger-Patrice Pelat avait la signature, avec procuration à Marie-France Garaud."

D'aucuns trouveront bizarre que la "très à droite" Marie-France, ancienne égérie de Chirac surnommée "la dame de fer", soit ainsi associée aux obscures affaires du grand initié qu'était le meilleur ami

de Mitterrand.

D'autres se souviendront que MFG est fâchée avec Chirac depuis 1980, qu'elle se présenta à la présidentielle de 81 évidemment aidée et téléguidée par Mitterrand pour piquer des voix à Chirac, que son bras droit d'alors, Arpaillange, fut ensuite nommé garde des Sceaux du gouvernement socialiste, et qu'elle-même rencontra Mitterrand en tête à tête le 8 janvier 82 pour un entretien dont le contenu ne fut jamais révélé.

Quelques mois plus tard, elle obtenait la procuration du meilleur ami du président pour le compte en banque d'une des innombrables sociétés de ce chevalier d'industrie. Même sans avoir l'esprit mal tourné, on a le droit de se poser des questions... ■

Toujours plus prosternés mais toujours plus suspects d'antisémitisme

L'information paraît si incongrue et stupide qu'elle est passée pratiquement inaperçue : Pasqua a décidé de rétablir l'obligation du "visa de sortie" pour les ressortissants de plusieurs pays étrangers résidant en France.

Mais cette obligation n'est en rien une "autorisation de sortie". Les préfectures sont obligées

de délivrer aux étrangers visés par cette mesure les visas de sortie qu'ils exigent.

Question : à quoi sert d'obliger quelqu'un à solliciter quelque chose qu'on ne peut en aucun cas lui refuser ?

Autre question : dans quelle cervelle tordue ces gesticulations de pil-poul chicanier ont-elles bien pu germer ?

Troisième question :

pourquoi la Ligue des droits de l'homme, qui avait exigé et obtenu qu'une semblable procédure soit déclarée anti-constitutionnelle en 86, n'a-t-elle pas bronché cette fois ?

La réponse est dans une autre information qui, apparemment, n'a rien à voir mais qui a eu plus de retentissement : Alain Juppé, en visite officielle en Israël, a fait



savoir, à grand renfort de trompe, que la France avait décidé de supprimer l'obligation des visas d'entrée pour les ressortissants israéliens.

C'est-à-dire que les citoyens de l'Etat juif pourront entrer et sortir de l'Hexagone à leur guise.

Vous ne voyez toujours pas ?

C'est pourtant simple : la France étant une des plaques tournantes de la "diplomatie secrète" des Pays arabes, le Mossad sera informé au jour le jour de la présence, ou du passage, de n'importe quel résistant palestinien sur le territoire français.

Alors que les agents du Mossad pourront voyager entre Paris et Tel-Aviv comme n'importe quel citoyen français entre Pézenas et Capestang.

Cet apartheid à la fois fortement symbolique pour les Arabes et extrêmement utile pour les Israéliens a été imposé au gouvernement Balladur. C'est la première fois que la France prend aussi ouvertement parti dans l'éternel conflit du Moyen-Orient.

On pourrait croire que les juifs vont applaudir.

C'est mal connaître les ressorts de leur stratégie.

Dans le même "Quoti-

dien de Paris" où la suppression des visas était annoncée, une tribune de Paul Giniewski insultait la France décrétée coupable d'un crime abominable : persister à tenir Tel-Aviv pour la capitale de l'Etat juif alors que les Israéliens ont annexé Jérusalem.

Cette attitude du Quai d'Orsay est comparée aux "décrets insolents de l'Inquisition ou des tsars pogromistes".

Quelle nouvelle concession va bien pouvoir consentir Juppé s'il veut ne pas être dénoncé comme le nouveau Torquemada ou l'Alexandre III du XXe siècle ? ■

La Gauche veut supprimer le jury populaire

Il y a quelque chose de presque comique dans l'ostentation arrogante que la subversion met à avancer ses pions.

Exemple : "L'affaire Raddad".

Pour tout observateur de bonne foi qui a assisté au procès, la culpabilité de ce manœuvre algérien, sans cesse en quête d'argent pour satisfaire son goût du jeu et des prostituées, dans le meurtre de sa patronne, Madame Marchal, ne fait aucun doute. D'ailleurs, le jury d'assises s'est prononcé et son verdict n'est pas susceptible d'appel.

Le cas Raddad est donc tranché, dira-t-on.

Eh bien, pas du tout ! Dès avant l'énoncé du verdict, on a vu les groupes de pression mettre en place leur batterie : le pro-

cès était mal engagé, l'instruction avait été bâclée et, surtout, le système du jury d'assise devait être modifié.

On comprendra l'origine et la puissance de cette pression lorsque l'on saura que la liste de ceux qui réclament cette réforme comprend Pierre Chauvu.

A ceux qui se demandent ce que l'illustre historien "de droite" fait dans cette rafle on fera simplement remarquer la présence, à ses côtés, de l'agitateur Vidal-Naquet, ce fourtriquet-Tinville qui est à Chauvu ce que Bouvard est à Pécuchet ou Abott à Costello.

Il est tout à fait significatif que ce soit l'extrême gauche et ses idiots utiles qui se mobilisent pour exiger l'abolition d'une des grandes victoires de la

Révolution : le jury d'assise.

C'est, en effet, en septembre 1791 que fut mise en place cette institution. A l'origine, elle cumulait les fonctions de l'instruction et du jugement puisque les jurys étaient divisés en deux éléments : un jury d'accusation, qui déterminait le bien-fondé de l'inculpation, et un jury de jugement, qui décidait de la sentence.

Très vite, le jury d'accusation fut supprimé et ses prérogatives dévolues à un juge d'instruction, fonctionnaire.

Aujourd'hui, c'est la dernière prérogative du peuple souverain qu'on veut supprimer.

Ça lui apprendra, au peuple, à condamner les assassins, même quand ils sont arabes. ■

COMPLOT



L'annonce de la candidature de Jean Kahn sur la liste com-

mune RPR-UDF aux Européennes était un piège. Explication : depuis sa rencontre avec le Premier ministre, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, jusque-là chiracophile inconditionnel, a basculé dans la balladurologie. Des zélés ont donc eu l'idée, pour venger Chirac, d'annoncer comme certaine une candidature qui avait été simplement évoquée voilà bien longtemps. Résultat (prévu) : malgré les démentis affolés de l'intéressé, l'aile gauche du CRIF a sauté sur l'occasion et exigé la démission de Kahn pour infraction à la règle d'apologisme. Sans rire.

CANAL BALLA



La démission de Rousselet de la présidence de Canal Plus

est la conséquence inattendue de la brouille entre Balladur et Suard, PDG d'Alcatel qui s'était attiré les foudres du Premier ministre pour avoir brocardé son échec en Arabie saoudite. Pour rentrer en grâce, il a dû se prêter à un complot balladurien monté avec Dauzier, d'Havas, pour éjecter Rousselet de son fauteuil. La chose ayant réussi, Matignon tient Canal Plus. Et, comme Elkabbach, patron de F2 F3, est lui aussi un homme de Balla, Chirac ne contrôle plus que le "Bébête Show" de son grand admirateur Jean Amadou sur TF1. Ça risque d'être juste, pour la propagande électorale.

EFFICACE



Encore un instituteur-violeur. Maître d'école au Pré-Saint-

Gervais, Dominique Charini a été écroué pour attentat à la pudeur sur une fillette. Les enquêteurs ont découvert que cet "instituteur" n'avait aucun diplôme. Il exerçait pourtant depuis deux ans sans que l'administration se soit avisée de rien.



Autres Nouvelles

ECHEC



L'opération
"Préservatif à
1 franc" est un

échec et une catastrophe économique. La consommation n'a en effet pas augmenté mais s'est simplement détachée des produits chers, entraînant des conséquences lourdes pour les fabricants et la nécessité, pour le budget, de dédommager ces derniers pour qu'ils continuent à fabriquer à perte le "préservatif-jeunes". Triste, non ?

ZONE INTERDITE



Rapport confidentiel à Le Pen d'un officier rencontré pendant son tour de France des Cantonales : à Belfort, deux établissements militaires se trouvent de chaque côté de la ville. Pour aller de l'un à l'autre, les militaires doivent traverser le centre, à très forte concentration d'immigrés. Certains de ces derniers ayant fait savoir que ces passages répétés d'hommes en uniforme leur apparaissaient comme autant de provocations, le commandement a décidé que, désormais, les liaisons se feraient par la périphérie.

RUINEUX



Euro-Disney l'a confirmé au gouvernement de manière aussi discrète que formelle : à partir de mars, la maison mère n'assurera plus la trésorerie de la filiale européenne. Le pouvoir aura donc le choix entre voir fermer le site ou contraindre les banques à assurer l'indispensable augmentation de capital de douze milliards de francs.

Quelle que soit la solution, l'opération Euro-Disney sera sans doute l'une des plus coûteuses jamais engagées par l'Etat en France.

L'Europe sème la discorde tous azimuts

Les élections européennes continuent à faire des ravages, tant dans la majorité que dans l'opposition.

Au PS, on cherche la femme pour suivre Rocard. Martine Aubry s'étant refusée, ce fut panique à bord rue de Solferino.

Finalement, Catherine Trautmann se serait laissé convaincre.

Mais l'affaire des places sur la liste est si chaude que Jean-Marie Cavada a eu toutes les peines du monde à trouver quelqu'un pour affronter Gérard Longuet sur le GATT dans son émission « *La marche du siècle* » l'autre semaine.

« Rocard nous prend pour des yoyos »

C'est que personne ne voulait se mouiller avant de savoir précisément quelle place il occuperait sur la liste et, surtout, s'il aurait des chances d'emporter un siège avec les avantages y afférents. Kouchner, Frédérique Bredin, Dominique Strauss-Kahn, Lionel Jospin, Elisabeth Guigou et compagnie, ils sont au moins quarante à avoir reçu la promesse de Rocard de figurer parmi les 20 premiers.

Et la chose commence à se savoir.

« Rocard nous prend pour des yoyos », gronde Elisabeth Guigou.

Pour la majorité, on finit par considérer comme « acceptable » une candidature Deniau, la seule qui puisse maintenir un équilibre fragile entre le PR, l'UDF et le RPR. Mais rien ne prouve que l'on y parviendra. Puisque l'intéressé persiste à ne vouloir céder qu'à « l'affectueuse pression de ses amis ».

Autrement dit, il ne s'engagera que s'il est sûr de faire l'unanimité.

Les ambassadeurs délaissent Juppé pour retourner chez Dumas

Si la liste unique n'est pas réalisée (et on ne voit pas bien comment cela pourrait se faire), Juppé montera au filet. Mais pas pour diriger la liste.

En privé, il se dit « écoeuré » par les saxonades des chiraquiens d'hier, qui passent les uns après les autres dans le camp Balladur, et s'affirme prêt, tout au plus, à barrer la route à Philippe Séguin, traître entre les traîtres, et des plus redoutables, pour laisser passer « un obscur et un sans grade » comme tête de liste RPR.

Quant à l'UDF, elle adoubera Baudis, mais à

contrecœur et seulement pour se venger de Méhaignerie en faisant plaisir à son rival Bosson qui a passé un pacte avec l'élu toulousain.

On nage dans la haute politique.

Avant chaque élection, certains fonctionnaires prennent leurs marques...

Tout cela n'est pas sans effets pervers. Ainsi, à l'intérieur du corps des ambassadeurs, ses manœuvres pour la tête de liste européenne ont complètement démonétisé Alain Juppé, considéré comme « incapable de gérer le ministère et ses propres affaires ».

Balladur a d'ailleurs marqué son mécontentement en ne citant pas une fois Juppé au cours de son « Heure de vérité », alors qu'il a multiplié les coups de chapeau à Léotard.

Du coup, de nombreux diplomates vont en catimini faire acte d'allégeance à Roland Dumas, replié sur l'Aventin du Quai Bourbon. Philosophe, l'ancien ministre commente : « Cela n'a rien d'étonnant. Avant chaque élection, certains fonctionnaires prennent leurs marques pour parer à toute éventualité ».

Sans blague ? ■



Et c'est ainsi...

par ADG

Voici qu'avancent en rangs serrés, bien campées sur leurs bottines qui leur font le pied cambré et le mollet trottin, de nouvelles preuves de la non-rotundité de la terre. Elles ont l'air peu farouche de preuves affranchies mais honnêtes, elles vous regardent droit dans les yeux de sous leurs franges garçonnières. Elles ont un foulard rouge autour du cou et ce n'est pas politique mais joli. On se damnerait à moins.

La dernière en date, je la dois à Serge de Beketch qui aurait pu vous l'exposer lui-même mais qui tient absolument à ce que ce soit moi qui passe pour un rigolo, ce qui lui permet pendant ce temps-là de s'occuper de choses sérieuses tels que loup-garous, boucans, grands initiés, malédictions telluriques, karma, aspérule odorante, réincarnation, chiens dressés pour mordre beaux-parents, nirvana et l'yeux d'sorts.

J'obtempère donc car je connais SDB depuis la plus haute antiquité qui remonte à 1973. Cette année-là, après un déjeuner arrosé à la grappa, il m'avait enlevé, tel un prince charmant, en croupe de sa mobylette jusqu'à la Garenne-Colombes où il occupait une maison magique pleine d'enfants, de dessinateurs fameux (Loro en était), d'animaux indociles, de grand-pères russes et de couverts en argent. Sur le trajet, de l'avenue Marceau à la Garenne, je découvris ainsi la Défense que je devinais vouée aux éléphants et la banlieue que j'avais tout lieu de croire peuplée d'artistes et de poupées gigognes. Mes cheveux volaient au vent et quand nous arrivâmes, la femme de Serge me considéra avec suspicion, cacha les beaux-parents et les couverts en argent. Bien que je sois devenu chauve et gros, que son mari ait passé son permis de conduire, ce qui me dispense de

LA PREUVE PAR BALLADUR



— *Aspérule
et karma*

— *Maçon
portugais*

— *Patinette
ou Vespa ?*

— *Grandeur
consécutive
de la terre plate.*



courses folles en mobylette, elle a toujours un regard suspicieux et cache son chien à qui je donnerais volontiers des coups de pied dans le ventre.

Tout cela pour dire que quand SDB me fournit une idée de chronique sous forme de preuve scientifique, moi aussi je me méfie. C'est qu'entre-temps, il m'a égaré du courrier, donné une mienne machine à écrire à un maçon portugais, débité ma guitare en petit bois pour alimenter son âtre et, surtout, prétendu avoir perdu un énorme globe terrestre qu'une épouse trop confiante m'avait offert pour me faire passer le goût des voyages et me donner celui de la géographie. Je le soupçonne en

fait de l'avoir conservé par devers lui et d'y planter parfois des aiguilles afin de la dégonfler et de lui faire retrouver cette platitude que nous allons démontrer ci-après (et non derechef, comme me le fait spirituellement remarquer le sieur Redon qui se pique, lui, de beau langage).

C'est, on s'en serait douté, une démonstration par l'absurde et qui aurait peut-être exigé un petit crobard. Si la terre était ronde, un quidam parti en automobile, en patinette ou en Vespa de l'équateur, userait de muscle ou d'essence pour monter jusqu'au prétendu pôle nord. Et arrivé là, ne devrait plus avoir qu'à descendre en roue libre, en coupant son moteur ou arrêtant de martyriser son mollet. Or, on n'a jamais entendu dire que cela fût, non plus que revenus à leur point de départ, la voiture, la patinette ou le scoutère, privés d'adhérence par la convexité soudaine de la terre et emportés par le formidable élan de leur course, se soient précipités dans l'abîme. Si cela avait été, je pense que « La Renaissance lochoise » ou Christine Ockrent pour ne parler que de personnes bien informées, n'auraient pas manqué de nous en faire part, la consommation de pétrole aurait diminué de moitié et les crampes du triiceps sural seraient en voie de guérison.

Au lieu de cela, que voyons-nous ? M. Ballardur offre cinq mille francs pour des voitures usées avant l'âge d'avoir dû monter et descendre de l'équateur au pôle nord, les patinettes se font plus rares au parc Monceau et dans l'espace, ne flottent que des satellites rouillés et non une gigantesque casse de bagnoles fourvoyées.

La cause est entendue : la terre est plate et c'est bien pour quoi elle est grande. ■



Dieu ou César

par Jacques Houbart

Quand le scandale arrive

Quand le scandale arrive, il faut parler, écrire, se réunir et chercher la lumière. Apprenant que l'assassin d'un gardien de la paix, justement condamné et exécuté, faisait l'objet d'une procédure de canonisation, j'ai publié, dans « *Le Libre Journal* » n° 26 du 29 janvier 1994, un article intitulé « Le temps des assas-saints ? ». Et le scandale a ricoché. Dès le 31 janvier, Mademoiselle A. G., de Clamart, prenait la plume.

« Pourquoi tant de hargne à l'égard d'un homme qui, si l'on n'adopte que le point de vue de César, a "payé sa dette à la société", comme on disait autrefois ? Mais, si l'on adopte le point de vue de Dieu, c'est encore pire. Vous citez vous-même le larron repent. Vous dites que Jésus en croix lui a pardonné. C'est vrai, mais il est allé bien au-delà. Il l'a bel et bien canonisé. Car que signifie d'autre : "Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis" ? Le bon larron est le premier canonisé de l'Eglise. »

Je remercie vivement l'auteur de cette lettre, qui dévoile avec limpidité à quel point le partage entre Dieu et César, vécu depuis des millénaires, est aujourd'hui oublié dans nos sociétés qui n'ont « ni Dieu, ni César », mais regorgent de « tribuns ».

Il ne s'agit pas d'« adopter » soit « le point de vue » de César — qui devient de ce fait sécuritaire et flicard —, soit « le point de vue » de Dieu, évidemment permissif, dépénalisant et souverainement « gentil ».

Toute la tradition et, bien sûr, en première ligne, le « Sermon sur la montagne », enseignent que l'autorité spirituelle domine et enveloppe le pouvoir politique.

Matthieu rapporte la Parole de Jésus : « Vous savez bien qu'il a été dit aux anciens : "Tu ne tueras pas" et "Celui qui tuera sera pas-

sible de jugement". Mais moi je vous dis que tout homme qui se mettra en colère contre son frère sera passible de jugement. Celui qui aura dit à son frère : "Raca !" sera justiciable du Sanhédrin. Celui qui aura dit : "Fou !" sera passible du feu de la Géhenne. »

Ainsi, pour Notre-Seigneur la colère est un délit passible des tribunaux ; les petites offenses sont aussi blâmables que les délits soumis au Sanhédrin et une insulte infamante (« fou » signifie « impie » ou « athée ») suffit à perdre un homme dans la Géhenne, ce ravin au sud de Jérusalem où l'on jetait ordures et cadavres de suppliciés dans un feu sans cesse entretenu par crainte des miasmes.

***Il serait
cependant
redoutable
que certains clercs,
saisis par la fièvre
évolutive,
oublent que l'Eglise,
corps mystique
mais aussi
corps social,
doit obéir
à des règles
césariennes***

Mais Jésus dit aussi : « Vous savez bien qu'il a été dit : "Œil pour œil et dent pour dent". Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant : si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi pour te prendre ta tunique, laisse-lui en plus le manteau... Vous savez bien qu'il a été dit : "Tu aimeras ton prochain et haïras ton ennemi". Mais moi je vous dis : "Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient". »

Pendant des siècles, nos ancêtres,

qui savaient ouïr, sinon lire, avaient compris que l'enseignement de Jésus touche le cœur à cœur, la relation d'homme à homme, et la relation de l'homme à Dieu, ce qui revient au même puisque notre prochain c'est Jésus.

Mais le rapport à la société, à César, n'est pas altéré. Il est même conçu de façon plus rigoureuse.

Comme dans les diverses traditions spirituelles, la société doit rester fidèle au fondateur divin, sinon — selon les prophètes Isaïe et Ezéchiel, confirmés par Jésus — elle sera dénoncée comme prostituée et châtiée cruellement.

La sévérité de César rend possible l'abandon évangélique mais l'observation de la parole évangélique, le partage entre Dieu et César, est toujours difficile, soit que le pouvoir temporel cherche à confisquer l'autorité spirituelle, soit que le pouvoir religieux s'abandonne au césarisme.

Déjà les Grecs opposaient Antigone à Créon.

Il serait cependant redoutable que certains clercs, saisis par la fièvre évolutive, oublient que l'Eglise, corps mystique mais aussi corps social, doit obéir à des règles césariennes, lesquelles prescrivent judicieusement que le saint doit être offert sur l'autel en exemple, comme ce fut toujours le cas.

Selon Luc (XXIII-33-43), Jésus a accueilli au Paradis le larron repent. Mais même si des technocrates vaticans ont un jour découvert que le voleur bienheureux s'appelait Dismas, cette promesse relève du bon plaisir divin. Elle n'est pas une affaire d'Eglise.

Au fond, le Christ choisit Pierre, qui l'avait renié trois fois, comme fondement de son Eglise.

Est-ce que, pour autant, les cardinaux doivent à jamais choisir le pape parmi des renégats ? ■

L'Histoire à l'endroit

par Bernard Lugan

L'AGE D'OR DU SAHEL

C'est dans la zone contact entre les mondes saharien et sahélien que sont apparus les grands empires urbanisés de l'ouest africain, à savoir le Ghana, le Mali et l'empire Songhai ou empire du Gao. Ils s'y succédèrent, déplaçant leur cœur depuis le fleuve Sénégal jusqu'à l'est de la boucle du Niger.

L'initiative de la création des premières villes commerçantes de la partie septentrionale de la zone sahélienne est probablement due à des Berbères. Les exemples de Tadmakka et d'Aoudaghost semblent le prouver. Fondés pour et par le commerce, les empires sahéliens définirent toujours la même priorité qui fut la défense des carrefours sahariens et le maintien du monopole des transactions entre l'Afrique du Nord et le Sahel.

Peuplés et dirigés par des Noirs — Soninké au Ghana, Malinké ou Mandingue au Mali, Kanuzi (Nilo-sahariens) au Kanem, Songhai dans l'empire de Gao, etc. — leur développement semble dû aux musulmans qui importèrent une civilisation urbaine au sud du Sahara.

Au XIII^e siècle, les Berbères almohades évincent les Berbères almora-

Campement de Berbères dans le Sahel

vides. Avec eux, le Sahel est intégré au monde commercial européen-méditerranéen.

Une grande voie de commerce relie désormais l'Espagne musulmane au Niger.

Les ports d'Afrique du Nord abritent des colonies de marchands catalans,

pisans ou génois, qui donnent une impulsion à l'économie marocaine.

Au XIV^e siècle, le cœur politique et économique du Sahel commence à se déplacer vers l'est, vers le lac Tchad. La Libye et l'Égypte remplacent le Maroc et le grand axe transsaharien, qui permettait de relier Sidjilmassa-

Oualata et le Bambouk ou Oualata-Taoudeni et Tombouctou, s'efface progressivement au profit des pistes orientales qui, par Ghat et Zaouila, conduisent en Libye.

Le monde sahélien va alors peu à peu s'enfoncer dans la torpeur. Son âge d'or est passé.

Son acte de décès est signé par les Marocains qui lancent une expédition militaire à travers le Sahara afin de tenter de rétablir les relations

commerciales avec la région du Niger. L'oasis de Tegharza est prise, puis l'empire songhai soumis ; mais il est trop tard, le monde économique ouest-africain a basculé vers le Nord-Est, mais surtout vers le Sud, avec l'installation portugaise sur le littoral africain. Après leur victoire de 1591, les Marocains créent le Pachalik de Tombouctou. ■



Les Provinciales

par Anne Bernet



Les déserts mystiques de Saint-Exupéry

Deux chasseurs allemands survolaient la Baie des Anges. C'était le 31 juillet 1944 et le soleil était au zénith. L'avion allié surgit dans l'écrasante lumière de midi ; il venait de repérer et de photographier les positions ennemies dans la vallée du Rhône. Il regagnait sa base en Corse libérée. Tout de suite, le pilote vit l'adversaire, et

l'adversaire le vit. Alors, résolument, il plongea vers les hommes de la Luftwaffe. Il faisait plus qu'accepter le combat : il attaquait. Etrange bataille dans le ciel... Le pilote allié avait toutes les audaces mais il ne tirait pas. En vérité, son appareil de reconnaissance n'était pas armé... Les chasseurs l'ignoraient : à la quinzième minute, ils abattirent cet

as qui leur avait rudement tenu tête. L'avion tomba comme une pierre et s'enfonça dans les eaux bleues de la Méditerranée. A cet endroit, la Baie des Anges a des fonds impressionnants. A 15 heures, à la base alliée, on porta disparu le capitaine de Saint-Exupéry.

Saint-Exupéry n'entendait la vie d'un homme qu'à travers l'action personnelle et le sacrifice

Depuis quelques jours, il pressentait cette fin, ne l'avait pas caché. Tout le monde aurait compris qu'il demandât un congé, voire qu'il arrêât purement et simplement de voler : il souffrait des multiples séquelles d'un très grave accident ; prendre les commandes était souvent pour lui un vrai supplice. Mais Antoine de Saint-Exupéry n'entendait la vie d'un homme qu'à travers l'action personnelle et le sacrifice. Et puis, au-delà de sa mort, il devinait des abîmes plus atroces que ceux où il avait sombré corps et biens ce 31 juillet. Il le confessait en des lettres intimes : « J'ai l'impression de marcher vers les temps les plus noirs », et ce cri de rage et de dégoût : « Si je suis descendu, je ne regretterai absolument rien. La troisième future m'épouvante. Je hais leur vertu de robots. » Le capitaine de Saint-Exupéry était rassasié de déceptions et, n'eût été son courage et son respect

du devoir à accomplir sans faiblesse jusqu'au bout, on aurait pu le suspecter d'avoir volontairement cherché la mort. Mais il avait écrit, comme en un testament, ces paroles qui le justifiaient : « Il convient de distinguer le sacrifice par amour, lequel est noble, du suicide par désespoir, lequel est bas et vulgaire. Pour le sacrifice, il faut un dieu comme le domaine ou la communauté ou le temple, lequel reçoit la part que tu délègues et en laquelle tu t'échanges. Quelques-uns peuvent accepter de mourir pour tous, même si la mort est inutile. Et elle ne l'est jamais. Car les autres en sont embellis et vont l'œil plus clair et l'esprit plus vaste. » Le capitaine de Saint-Exupéry ne s'était pas suicidé ; il s'était sacrifié. Parce que, aux yeux du monde, écrivain adulé et héros authentique, Antoine de Saint-Exupéry en lui-même n'avait été qu'un mystique immense, un mystique désespéré, qui avait perdu Dieu et n'avait plus cessé de Le chercher et de L'appeler.

Une enfance heureuse, malgré la mort prématurée de son père

L'âme humaine est créée pour Dieu et nul autre bien ne peut la combler. Rares cependant sont ceux qui mesurent en ce monde les causes de leur insatisfaction et pourquoi aucun plaisir, aucun bonheur ne les rassasie. Cette



expérience, Saint-Exupéry l'avait faite dès sa prime jeunesse. Né en juin 1900 à Lyon, il avait eu une enfance heureuse, malgré la mort prématurée de son père. Et puis, à la fin de son adolescence, quelque chose s'était produit qui avait brisé la grâce. Peut-être la maladie qui avait, en peu de temps, emporté son frère aîné ? Avait-il mesuré alors la vanité des jours et l'importance restreinte du trépas pour ceux qui n'en ont pas peur ? Il était d'une famille où un homme n'avait de raison d'être que dans le combat, le risque accepté, la défense des autres et le sacrifice consenti. En plein XXe siècle, Antoine de Saint-Exupéry avait gardé une âme de chevalier. Il avait choisi l'école Navale, y avait échoué. S'était tourné vers les joies mondaines en demandant la main de Juliette de Vilmorin. Au bout de six mois, il avait pris ces fiançailles en horreur, les avait rompues. En 1926, il avait cru trouver sa voie, ayant passé son service militaire dans l'armée de l'Air, en entrant à la compagnie d'aviation Lalécoere, à Toulouse. Acheminer le courrier, quoi qu'il arrive, devrait-on tomber en route. Un apostolat. Cernait-il ce qu'il aimait en réalité dans ces vols insensés ? La montée folle vers les sommets, et vers l'absolu dépouillement de la nuit, du ciel, du désert. Au-dessus des nuages, perdu parmi les étoiles, au-dessus de la Cordillère des Andes ou au cœur du Sahara, ermite d'une nouvelle espèce, il ne poursuivait qu'un but : retrouver Dieu. « Si j'avais la foi, je ne concevrais plus d'autre vie que Solesmes ! » disait-il. La foi de son

enfance, il croyait l'avoir perdue. Était-ce vrai, quand il restait si sensible à la poésie de Noël et quand il était soulevé d'amour et d'allégresse par la houle d'un plain-chant grégorien ?

**« Espérer
désespérément ! »**

Saint-Exupéry connaissait-il autre chose que la nuit de la foi, à l'instar de Thérèse d'Avila ? Il s'était donné pour devise « Espérer désespérément ! ». Il se confiait : « Glaciale, Seigneur, est quelquefois ma solitude. Et je réclame un signe. (...) Tout signe est vain, car, si Tu es de mon étage, Tu ne m'obliges plus à croître et qu'ai-je à faire de moi, Seigneur, tel que je suis ? » Ce ne sont pas des paroles d'incroyant, ni de tiède... Mais les tièdes, précisément, il ne les supportait pas : « Ceux que je hais, c'est d'abord ceux qui ne sont point. Race de chiens qui se croient libres parce que libres de changer d'avis, de renier ... Parce que libres de tricher et d'abjurer, et que je fais changer d'avis, s'ils ont faim, rien qu'en leur montrant leur auge. »

Dès la parution de « *Courrier Sud* » en 1929, puis des autres livres, le succès était venu, colossal. Il ne s'est pas démenti. En même temps, l'œuvre de Saint-Exupéry, trop souvent identifiée soit à un message « pour boy-scout », soit à une mystique proche de l'extrême droite... (péché inexpiable !), a fait l'objet d'attaques d'une exceptionnelle bassesse et d'une triomphante vulgarité. Or, Saint-Exupéry n'est ni « faschiste » ni infantile. Il

est mystique, français et aristocrate. Lourdes tares, aux yeux des imbéciles. Qui effacent ce style où se côtoient Péguy et le Gide des « *Nourritures terrestres* ». Qui effacent l'efficacité de tragédie de ses textes. « *Courrier Sud* » est construit autour du dernier voyage de Jacques Bernis condamné par son échec auprès de la femme aimée, et par la mort de cette femme. Condamné par sa droiture : il a enlevé son amour d'enfance profitant du deuil qui troublait la jeune femme. Mais il ne peut ni la salir ni se salir par un adultère triste dans une chambre d'hôtel. A Geneviève et à Jacques, il ne reste que la mort, et ils meurent. Le roman s'achève sur ces lignes glacées : « *Pilote tué, avion brisé, courrier intact continue sur Dakar* ». « *De Dakar pour Toulouse courrier bien arrivé Dakar*. »

**Pour Saint-Exupéry,
il y a ce Dieu
qui se dérobe
et il y a cette terre
de France
qui se donne**

Dérisoire mission qui ne valait peut-être pas la mort de Bernis, pas plus que celle de Fabien dans « *Vol de nuit* ». A moins que la grandeur de l'homme soit dans cette capacité de s'arracher au bonheur qui le diminue. Morale guerrière, morale mystique.

Pour Saint-Exupéry, il y a ce Dieu qui se dérobe et il y a cette terre de France qui se donne.

Il se dira toujours tenu par une vérité « paysanne », se comparera au paysan, célébrera les moissons et les soirs d'été de chez lui. Tout ce qui fait qu'il est

bon de mourir selon le mot de Péguy « pour quatre coins de terre et les humbles richesses du foyer paternel ».

Dans « *Pilote de guerre* », Saint-Exupéry l'affirmera plus abruptement : « Je vais me faire tirer dessus (...) pour protéger les choses que j'aime ». « Et c'est la justification même de toute guerre de défense ». Hitler fait interdire ses livres. Et De Gaulle le prend en haine.

Des mois, il lui fait refuser du service actif : le capitaine de Saint-Exupéry lui porte ombrage.

N'a-t-il pas osé écrire, dans « *Lettre à un otage* » : « Le chef véritable, c'est la France condamnée au silence. »

N'a-t-il pas répondu à André Breton, qui contestait son analyse de l'esprit guerrier : « Il est dommage que vous ne vous soyez jamais trouvé face au problème de la mort consentie. Vous auriez constaté alors que l'homme a besoin non de haine mais de ferveur. On ne meurt pas "contre" ; on meurt "pour". »

Ce refus de la haine, aux yeux de De Gaulle, c'était déjà la condamnation de toute sa politique. Il était temps, en juillet 1944, que meure le capitaine de Saint-Exupéry. Dans une dernière prière : « Seigneur, j'arrive à Toi, car j'ai labouré en Ton nom. A Toi les semailles ! ». Et cette ultime certitude des mystiques : « Seigneur, ouvre-nous Ton vantail à deux portes et fais-nous pénétrer là où il ne sera plus répondu car il n'y aura plus de réponse, mais béatitude qui est clef de voûte et visage qui satisfait. » ■



En poche

Les feux du XVIII^e siècle

“Je suis amoureux de l'amitié”, disait Montesquieu. Dans “Un si bel orage”, Pierre Moustiers célèbre l'amitié et l'amour à la mode du XVIII^e siècle. Deux officiers revenant de guerre croisent un poulain échappé, de fort belle allure, l'attrapent et le rendent à ses propriétaires, le marquis de Tallert et sa très jolie fille, Claire. C'est du Marivaux en plein air, l'air radieux d'Aix-en-Provence, aux pieds de la montagne Sainte-Victoire.

Dans “La flambée”, du même auteur, la Révolution n'a pas encore éclaté. Toujours aux environs d'Aix, un petit garçon tombe le nez dans la neige et son parrain le relève. Il parle aux chevaux, au lion d'argent sur le pommeau de la canne de son grand-père. A huit ans on lui enseigne le latin, les bonnes manières de notre langue française et quelques autres contraintes. Son précepteur abbé lui a bien dit : “La liberté s'apprend avec la retenue. On ne saurait concevoir ou produire un jet d'eau sans resserrer le goulot”. L'abbé vieillissant est remplacé par un jeune homme brillant mais qui a lu Rousseau. Il instille jour après jour dans la tête de son élève les idées de progrès, d'égalité et de changement. Résultat, notre jeune aristocrate de 16 ans s'enflamme pour les idées nouvelles et pour une jeune fille. Maxime a bien un ami tout à fait sain qui s'écrie : “Les gens qui réclament le changement ne sont pas tranquilles et ne supportent pas que les autres le soient. Ils me font penser à ces malheureux qui ont la gale et qui souhaiteraient voir le monde entier se gratter”. Rien n'y fait et l'on voit ce merveilleux jeune homme se précipiter en 89 à Versailles où son compatriote Mirabeau va être élu député. Pierre Moustiers raconte avec un art délicat cette enfance puis cette adolescence. Il montre parfaitement, à petits traits de miniaturiste, le choc des deux mondes, l'ancien et le nouveau. L'on sent sa préférence pour l'ancien où aristocrates et paysans vivent harmonieusement sur leurs terres loin des trafics des villes. La violence monte peu à peu et la bêtise avec elle. Ceux qui ne voulaient que rénover, et non démolir, assisteront impuissants à la ruine générale et seront anéantis à leur tour.

Anne Brassié

“Un si bel orage”, Le livre de Poche
“La flambée”, Albin Michel.

C'est à lire

par Michel Deflandre



Dans sa chanson “Le Moyenâgeux”, Brassens disait son regret de ne pas avoir connu Villon et ses compagnons de l'auberge de la Pomme de pin. Période dense en péripéties de notre histoire, le Moyen Age est également celle d'une éclatante richesse littéraire. Bien sûr, les textes écrits il y a un millénaire déplairaient à nos intellos de “gôche” puisqu'ils vantent plus souvent l'amour courtois et la chevalerie que les truands et les assassins. Villon lui-même ne demandait-il pas “merci”, c'est-à-dire miséricorde, dans la “Ballade des pendus” ? Deux collections remettent à l'honneur les écrits d'auteurs dont le nom a traversé le temps, tel Chrétien de Troyes, ou de troubadours obscurs. Au Livre de Poche, la collection “Lettres gothiques” propose à l'amateur éclairé de nombreux textes parmi les plus célèbres de la littérature médiévale. Parmi

ceux-ci, nous pouvons bien entendu relire “Tristan et Iseult”, qu'il est inutile de présenter, et “Lancelot du Lac”, magnifique roman du cycle des Chevaliers de la Table Ronde. Chrétien de Troyes fut-il un seul personnage ou le nom de plusieurs auteurs ? Nous ne le saurons probablement jamais, ce qui ne nous empêchera pas de relire avec plaisir “Le Conte du Graal”, dont la source, selon Chrétien lui-même, est “le plus beau conte qui fut jamais conté en cour royale”. Non sans ironie, l'auteur relate les déboires du jeune Perceval qui prend à la lettre tout ce qu'on lui dit. Après de longues années d'insouciance, le héros vient se confesser auprès d'un ermite qui lui enseigne une morale chrétienne et chevaleresque.

La collection “Lettres gothiques” nous offre également “Le Roman de la Rose”, texte probablement dû à deux auteurs dis-

tincts et qui n'a pas révélé tous ses secrets.

Autre collection consacrée au Moyen Age, “La Bibliothèque médiévale”, proposée par les éditions 10-18, nous offre un florilège de textes parmi lesquels une “Anthologie des troubadours”. Le raffinement poético-musical des troubadours des XII^e et XIII^e siècles jaillit de chacun de ces textes présentés en édition bilingue... Cette même collection propose “Les Contes de Canterbury”, de Geoffrey Chaucer, qui inspirèrent Jean Ray quelques siècles plus tard... Enfin, les “Poèmes d'amour des XII^e et XIII^e siècles” raviront les amateurs de nobles sentiments. Ces deux collections nous plongent dans un passé que les affres de la civilisation contemporaine font parfois regretter, mais, faute de machine à remonter dans le temps...

**Lettres gothiques,
Le Livre de Poche
Bibliothèque
médiévale, 10-18**



LES CLOCHES DE WHITECHAPEL de Martha Grimes

Comme chacun sait, Whitechapel fut le décor des meurtres de Jack l'éventreur. Un siècle plus tard, rien n'a changé sous le soleil puisqu'une femme y a été assassinée, tout comme le neveu d'une riche lady dans une luxueuse propriété de Watermeadows. Pas de rapport entre ces deux meurtres ?

C'est au commissaire Jury, de Scotland Yard, of course, d'en juger et de découvrir la faune pittoresque d'un pub "sympathique" et la haute société londonienne. Superbe roman noir à l'anglaise digne des classiques du genre.

Presses de la Cité, 281 p., 110 Frs.

CONTREBANDIERS ET GABELOUS de André Besson

La profession, si on peut employer ce terme, de contrebandier remonte à l'antiquité, tout comme son ennemi héréditaire le gabelou. Des faux sauniers du royaume de France aux bien moins sympathiques passeurs de drogue, pourvoyeurs de mort que l'on retrouve sur tous les continents, l'auteur nous dresse un panorama historique complet de cette économie parallèle qu'est la contrebande et de l'ingéniosité des douaniers pour endiguer ces marchandises illicites. Un document palpitant comme un roman policier.

France-Empire, 248 p., 120 Frs.

MÉMOIRES, TOMES 1 ET 2 du duc de Saint-Simon

Suivis de "Lettre anonyme au Roi" et d'œuvres diverses, ces deux volumes de textes du grand mémorialiste, choisis et établis par Yves Coirault, nous présentent les portraits que seul Saint-Simon savait broser, de manière parfois féroce, souvent partielle, mais dans un style incomparable. Qui n'a pas lu Saint-Simon ne peut connaître la cour du Roi Soleil.

Gallimard, Folio 650 p. et 612 p.

LIENS DE SANG de F. Paul Wilson

Kara Wade a fui New York, son mode de vie et Rob, le garçon dont elle était enceinte. Dix ans ont passé. Kara doit revenir dans la ville détestée afin d'identi-

fier le corps de sa jumelle, Kelly, morte dans des conditions suspectes.

Meurtre ou suicide ? Comment Kelly, jeune femme discrète, en était-elle arrivée à ramasser des inconnus dans les bars et à les entraîner dans sa chambre ?

Pour le psychiatre de la morte, l'explication est simple : Kelly souffrait d'un dédoublement de la personnalité.

Pathologie dont sa sœur pourrait fort bien être aussi affectée... Commencent pour Kara des jours de cauchemar : souffre-t-elle d'un problème mental ? ou le docteur Bates se livre-t-il à de coupables expériences avec ses patientes ?

Mais, face à un cerveau démoniaque, Kara possède deux armes : sa force, et l'amour que lui portent Rob et leur fille. De l'intrigue médicale et policière, Wilson fait doucement glisser le lecteur dans une histoire de possession proprement diabolique.

Presses de la Cité, 300 p., 110 Frs.

EDITH PIAF de Marc et Danielle Bonel

L'accordéoniste de Piaf et sa femme évoquent leurs souvenirs. Et s'insurgent contre certaines légendes noires. On aime, ou on n'aime pas, ce genre de littérature...

Fallos, 340 p., 120 Frs.

LES PRÉDATEURS de Roger Borniche

Le célèbre inspecteur de la Sûreté nationale évoque dans ce volume ses premières enquêtes au lendemain de la Libération. Traque de truands qui avaient rejoint les rangs de la Gestapo, tueurs fous et bandits de haut vol, proxénètes, indics et prostituées. Défilent dans ces pages des personnages rarement sympathiques qui furent "le Milieu" de l'après-guerre.

Presses de la Cité, 325 p., 120 Frs.

BONJOUR, TRISTESSE de Françoise Sagan

Une femme belle, intelligente, distinguée vient se mettre entre un jeune veuf séduisant et sa fille, adolescente gâtée. A dix-sept ans, Cécile ne sait pas si elle hait Anne ou si elle l'aime ; mais elle est sûre d'une chose : son père remarié, c'en sera

fini pour elle des flirts poussés trop loin, des soirées au champagne et des échecs au bac. Alors, tranquillement, froidement, Cécile pousse Anne au suicide.

Paru en 1954, le premier roman de Françoise Sagan provoqua une espèce de scandale en même temps que l'engouement de toute une génération. L'auteur avait l'âge de son héroïne, un talent et une maturité précoces.

"Bonjour, Tristesse" reste une remarquable mécanique cynique.

A lire...

Julliard, 190 p., 70 Frs.

PIAF de Valentin

Elle avait une voix qui vous prenait aux tripes et vous tirait les larmes ; un répertoire entré dans la légende. Elle était laide et follement séduisante ; misérable et grandiose. Et elle fut aussi malheureuse qu'il est possible de l'être. S'agissant d'Edith Piaf, il ne faudrait pas chercher à en savoir davantage. Parce que le reste ressemble à ses pires goulantes... Est-il nécessaire de se souvenir de la pocharde, de la traînée, de la toxicomane ?

Cette biographie est peut-être véridique ; elle est peut-être légendaire. Elle est pittoresque, se lit comme un roman populaire des années 30. Mais le lecteur ressent une impression de voyeurisme qui devient vite pénible.

Plon, 360 p., 118 Frs.

NOSTALGIES FRANÇAISES de Arthur Conte

Les Français ont-ils peur du présent et de l'avenir ? Réalisent-ils la gravité de la crise actuelle, plus morale encore qu'économique ? Quoi qu'il en soit, ils se réfugient dans le passé et se mettent en quête du "bon vieux temps". Mode rétro, culte des années cinquante, soixante, soixante-dix et bientôt quatre-vingts... tout est bon pourvu qu'ils ne soient pas obligés de regarder devant eux...

Arthur Conte dresse le catalogue de ces regrets, de ces souvenirs. Si la liste est un peu languette et fastidieuse, le diagnostic s'impose : ce sont les peuples vaincus et usés qui refusent d'affronter la vie et les lendemains, qu'ils chantent ou pas. Faut-il flatter les abdications collectives et les veuleries généralisées ?

Plon, 340 p., 155 Frs.



Fidèle au poste

par Serge de Beketch

Trop serrés pour Djack

Djack Lang, ministre-de-la-culture-empêché, a fait la déclaration suivante :

"Les films érotiques de M6 sont trop aseptisés, trop gentils. Il y a à inventer un genre de films érotiques vrai de vrai. C'est de la guimauve. Canal Plus, généralement, passe d'assez bons films pornos. C'est un genre qu'on a tort de décrier ou de mépriser.

J'ai un petit regret. J'aurais dû supprimer dans la législation française la catégorie X qui pénalise fiscalement ce genre de film. Il n'y a pas de raison de les écraser ou de les étouffer.

Au contraire, il faudrait qu'il y ait une production originale de films érotiques.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi on est aussi cul serré." Venant de Djack, cette déclaration n'est guère surprenante. On sait que le ministre-de-la-culture-empêché appartient à cette intelligentsia réso-

lue, par tous les moyens, à pourrir ses contemporains pour mieux assurer son pouvoir sur des esprits ahuris, des âmes brisées et des cœurs bronzés par la pornographie.

Pourrir l'adversaire en le rendant esclave de ses vices est une vieille technique subversive que les auteurs du "Protocole des Sages de Sion" avaient, dès la fin du siècle dernier, parfaitement exposée. (ce qui démontre les dons de voyance des agents provocateurs de la police tsariste, auteurs de ce programme aussi grossièrement faux qu'étonnamment prémonitoire).

Ce qui frappe, dans ce discours de Djack, c'est sa chute. Apparemment, le ministre-de-la-culture-empêché, érotomane avéré, témoigne d'une connaissance quasi clinique de l'état des contemporains.

On se perd en conjectures sur l'origine de cette science.

LUNDI 21 FEVRIER

F2 22H20

Les pouvoirs inconnus de nos sens

La nature s'entêtant à ne pas respecter les décrets de la Raison, l'égalité n'y existe pas. Ainsi les cinq sens sont-ils la chose du monde la moins bien partagée. Même si l'on fait abstraction des infirmités, il y a des hommes qui voient, sentent, entendent, goûtent mieux que les autres ou qui ont un meilleur toucher.

François de Closets en présente ce soir quelques-uns qui ont tiré avantage de ces privilèges que l'injuste nature leur a accordés.

C'est évidemment pénible à admettre, mais c'est comme ça. Heureusement, l'enseignement s'attache à réduire les inégalités de la naissance en excluant de ses programmes toute activité susceptible de mettre en valeur les dons particuliers de tel ou tel élève.



MARDI 22 FEVRIER

F3 22H35

Les brûlures de l'Histoire

"L'Affiche rouge"

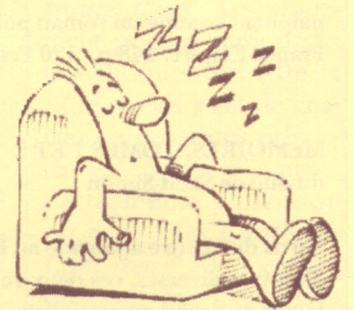
Evocation de l'affaire du groupe Manouchian, vingt-trois résistants communistes étrangers dont le

chef, l'Arménien Missak Manouchian, fut, disons-le même si cela peut surprendre, un héros d'une admirable pureté.

Cette émission va permettre de vérifier si ses auteurs sont des trafiquants d'histoire ou pas.

La vérité est aujourd'hui connue : le groupe Manouchian fut livré à la Gestapo sur ordre de Staline par un agent du communisme international chargé de coiffer le parti en France : le juif galicien Michel Feintuch, alias Jean Jérôme, alias Roger, véritable chef du PC "F" jusqu'à sa mort à la fin des années 80.

Si cela n'est pas dit, vous saurez que les auteurs de cette émission sont des menteurs.



MERCREDI 23 FEVRIER

F3 20H50

La marche du siècle

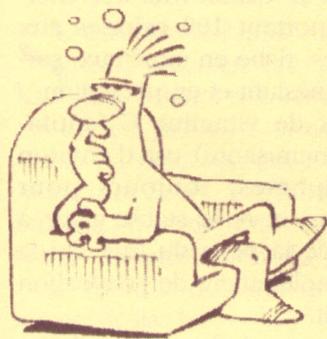
HLPS. Pour assurer le lancement du film de Spielberg, "La liste Schindler", racontant comment un industriel allemand a sauvé mille deux cents juifs de la mort, télé-Elkabbach organise un grand débat sur "Les Justes contre l'Holocauste".

Invitée : Emilie Schindler, la veuve du héros.

C'est là qu'on devrait rire.



Parce que la vieille dame tient toute cette histoire pour du bidon, Spielberg pour un gogo et son mari pour un salaud et un fou. Elle l'a dit dans plusieurs entrevues ("Libre Journal" n° 26). Reste à savoir si elle le répétera à la télé ou si le budget "Relations publiques" du film a prévu quelque chose pour réparer la mémoire défaillante de cette veuve indigne...



JEUDI 24 FEVRIER
F2 0H10
Caravane de nuit

A l'occasion du ramadan, Frédéric Mitterrand consacre quatre nuits exceptionnelles à célébrer les beautés de l'Islam. Au Maroc (ce soir à la grande mosquée de Casablanca), puis en Tunisie, en Espagne et au Mali.

Il est clair qu'entre les vœux du très respectable Charles Pasqua et les célébrations du très religieux Mitterrand, le monde musulman doit se sentir vachement honoré.

N'empêche, on se demande pourquoi ces discours et ces émissions à la gloire du Prophète et de ses disciples dont l'esprit d' "ouverture et de tolérance" ne reste plus à démontrer ne se déroulent jamais au pied des gibets de Téhéran ou dans les rues ensanglantées de Bab-el-Oued.

On ne me fera pas croire que Charlie-le-terroriseur-de-terroristes ou Fredo-les-belles-miches ont peur des Arabes.

VENDREDI 25 FEVRIER
F2 22H40

Bouillon de culture

Pour la première fois, je suis impatient de voir cette émission, en général assez médiocre. Pivot a invité Jean Hatzfeld, journaliste à "Libération" et auteur d'un livre que même Sanders, pourtant difficile sur la question, trouve admirable : "L'air de la guerre sur les routes de Croatie et de Bosnie". J'ai vraiment envie de voir quelle tête peut avoir quelqu'un qui est en même temps un journaliste à "Libé" et un type bien.



SAMEDI 26 FEVRIER
Canal Plus 20H35

Portrait de Cyril Collard

L'affaire Cyril Collard mérite d'être méditée tant elle est emblématique de notre temps. Au début, Collard a tout pour réussir : il est jeune, beau gosse selon les critères du jour (c'est-à-dire qu'il ressemble au croisement d'un chat écorché et d'une crevette décongelée), vicieux bien sûr, mou et pleurnichard. Bref, l'idole typique des médias. En plus, il est pédé, ce qui parfait le tableau. Il fait un film répugnant. On s'extasie. D'autant qu'il meurt du sida pendant le lancement. C'est vraiment ce qui s'appelle payer de sa personne. La passion tourne à l'idolâtrie. Collard devient LE jeune absolu, le prototype indépassable, le héros-héroul de la jeunesse chébran, à la fois James

Dean de la jaquette et Gérard Philipe relouqué années 90. En plus, comme il est mort, on peut lui faire dire ce qu'on veut, il ne risque pas de protester.

Là-dessus, on publie un livre posthume. L'enthousiasme est à son comble. Jusqu'au jour où quelqu'un le lit. C'est une immondice, une bouse de vache en pleine figure. Collard y apparaît comme une effroyable ordure, un détraqué, un malade, un contamineur conscient. Pensez : il couche sans préservatif.

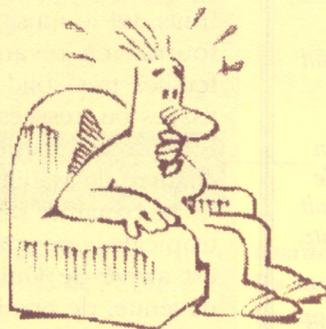
Du coup, on n'en parle plus. Le temps que l'affaire s'oublie. C'est fait. Cette émission relance la Collardose. On doit se dire que les jeunes crétins ont oublié.



DIMANCHE 27 FEVRIER
F3 20H

Cérémonie de clôture des Jeux olympiques.

Enfin, c'est fini ! La médaille dort ? Moi aussi.



LUNDI 28 FEVRIER
M6 20H55

Tenue de soirée

Un cloporte (Michel Blanc) est sodontisé par une brute

(Gérard Depardieu). La première diffusion de cette bande pornographique pour tarés fut imposée de force à une heure de grande écoute par Djack Lang du temps qu'il était ministre de la Culture en activité. La place de ministre permet de satisfaire ses petits caprices personnels. Pinay fit amnistier les mauvais contribuables, Lang impose la sodomie à l'heure du dîner.

Chacun son truc.

Tous
les mercredis
de 18 à 21 h
en direct.
Tous
les jeudis
de 2 à 5 h.
et
de 7 h.30
à 10 h.30
en rediffusion.

Sur
Radio
Courtoisie :
le Libre
Journal
de Serge
de Beketch

Paris : 95,6
Chartres : 104,5
Cherbourg : 87,8
Caen : 100,6
Le Havre : 101,1
Le Mans : 98,8
Radio-Courtoisie
La radio libre du
pays réel et de la
francophonie
61 bd Murat
75016 Paris
(46 51 00 85)



Sous mon béret

Journée historique

Le filet avait été posé la veille au soir, par le travers de Guéthary. A l'inverse de la mer, qui était calme, le sommeil du Capitaine Thon fut agité. Des bancs de rougets et de tacauds lui titillaient les pieds pendant que le ministre de la Recherche le décorait à grands coups de trompettes sous les lambris de la République. A six heures, il se leva d'un bond pour rejoindre la Nivelle qui glissait vers l'océan dans les lueurs glauques de l'aube. Les amarres à peine larguées, il convoqua Freddo et le Sergent dans le carré. « Je n'ai pas encore faim », dit ce dernier. « Bougre d'andouille, il n'y a pas que ça dans la vie. Cette journée va être HISTORIQUE, annonça le Capitaine en débouchant un « Condrieu » de derrière les fagots. « La révolution de la pêche commence aujourd'hui ». Il sortit de la musette une paire de saucisses, le rôti froid, un camembert d'occasion, puis un gonfleur fixé sur une bouteille emplie d'hélium... Ils furent bientôt sur les bouées signalisant le gilet. Orange vif, elles brillaient sous les premiers rayons, ballottées doucement pas un léger clapotis. Sur la première, un embout de plastique vert pomme était soigneusement fixé. « Messires, voici ! Il y a par le fond un système basé sur un vieux tuyau d'arrosage dont vous voyez une extrémité. Grâce à lui deux ballons vont se gonfler et le filet remontera tout seul. Finies, les manœuvres harassantes et les doigts coincés dans les poulies ». Il appuya sur le bouchon presseur. Ses yeux brillaient et sa main tremblait un peu. Deux ballons surgirent en effet des tréfonds des abysses.

— « Les voilà mes petites polaris secrètes... »

— « Je trouve que tout ça prend de l'altitude » chuchota Freddo en se lissant la barbe.

Deux magnifiques ballons tractèrent, impeccablement parallèles à la mer, un filet de 400 mètres. Au même instant, le commandant de bord de l'Airbus de huit heures, qui venait de décoller de Biarritz, signale qu'il approchait d'un court de tennis d'altitude. A Orly-ouest, les mécaniciens de sol trouvèrent des algues et des débris de muges dans les réacteurs ainsi qu'un congé collé à la vitre avant. Quand il joue au ping-pong avec des palmes, ledit commandant vise le milieu de la table. Les infirmières sont très gentilles avec lui.

Joseph Grec

Plaisirs de France

par Chaumeil

La belle herbe à banane

Quand on voit, sur les grands marchés, et aussi, mais de moins en moins, chez les marchands détaillants de fruits, les magnifiques régimes de bananes d'un poids moyen de trente kilos, on imagine la robustesse des arbres qui produisent et supportent de telles "grappes" de fruits.

Il faut pourtant savoir que le bananier n'est qu'une herbe (de la famille botanique des musacées) et une herbe des plus fragiles puisque, ayant fourni un régime à l'âge de trois ou quatre ans, elle en meurt. Mais ses racines donnent de nouvelles pousses minuscules l'année suivante, pousses qui, repiquées quelques mètres plus loin, repousseront jusqu'à quatre ou six mètres de haut pour un nouveau cycle de vie.

Ses feuilles admirables font couramment deux mètres de long sur cinquante à soixante centimètres de large ; elles partent du sol et se développent sur une tige herbacée et non ligneuse.

L'écrivain Henri Bernardin de Saint-Pierre, qui se piquait de naturalisme et d'exotisme, a pertinemment écrit : « Le bananier seul donne à l'homme de quoi le nourrir, le loger, le meubler, l'habiller et l'ensevelir. »

Le nourrir, nous le savons ; mais certains bananiers ne donnent pas de fruits, tel le *musa textilis* ; ce dernier fournit, en revanche, des fibres de feuilles très solides qui peuvent être tissées ou tressées en cordages excellents ; on appelle ces fibres le chanvre de Manille.

Le bananier serait originaire d'Asie tropicale ; pourtant, son nom nous est arrivé de Guinée. La banane est devenue, de nos jours, la plus grosse production fruitière mondiale, bien avant les agrumes et le raisin.

Nous en consommons près de 500 000 tonnes par an, en provenance des Antilles, du Cameroun et de

Côte d'Ivoire. C'est le fruit préféré des enfants, pour sa facilité d'épluchage, son goût agréablement sucré et son odeur fraîche.

Elle est à la fois un fruit très énergétique, apportant 100 calories aux 100 grammes, riche en minéraux, surtout en magnésium et en potassium.

Son taux de vitamine C (antifatigue et dynamisante) est d'environ 10 milligrammes, toujours pour 100 grammes, et reste stable grâce à l'épaisseur de la peau du fruit qui la protège complètement de l'oxydation qui la détruit.

Les très grandes cellules de sa pulpe, bourrées d'amidon qui se transforme en sucres assimilables durant le mûrissement, sont très digestes. Et, détail curieux, contrairement à la plupart des autres fruits, la banane, qui est cueillie verte à la production, mûrit en quelques heures après être restée verte pendant un temps plus ou moins long. Mûre, elle est jaune comme nous la connaissons, avec de petites taches marrons qui la rendent "tigrée".

Les habitants d'Amérique centrale fabriquent industriellement de la farine de banane dont ils se servent de préférence à la farine de blé. Dans d'autres régions de culture, on extrait des bananes sèches du sucre par les mêmes procédés que pour le sucre de canne.

Aux Antilles, le jus extrait des bananes fraîches est mis à fermenter et donne le vin de banane, très apprécié des indigènes.

On peut aussi distiller le vin de banane : on obtient alors une eau de vie puissamment parfumée.

Enfin, ce qui est davantage à notre portée, c'est, par la fermentation des fruits dépouillés de leur peau, l'obtention d'un vinaigre de banane qui tranche nettement sur nos habituels vinaigres agressifs.

Merveilleuse herbe à bananes ! ■



Rideau rouge

par Jérôme Brigadier

CINÉMA

« Robin Hood, men in tights »

Sacré Mel Brooks ! Après nous avoir tellement fait rire avec *« La folle histoire du monde »*, *« Le shérif est en prison »*, *« Frankenstein Junior »*, il nous consterne avec *« Sacré Robin des Bois »*. Soudain, on a une furieuse envie de trouver (si elle existe) la cassette-vidéo du *« Robin des Bois »* français des années 50 avec... Roger Nicolas !

Echappant aux Sarrasins, Robin de Loxley retrouve l'Angleterre gouvernée par le tyrannique prince Jean et son âme damnée, le shérif de Rottingham.

Il parviendra à séduire la belle Marianne. Aucune innovation dans ce *« coquetèle médiéval »*. *« Love story »*, duels, poursuites et chevauchées sont d'une grande banalité.

A faire flèche de tout bois, Mel Brooks rate sa cible... ■

« La Vengeance d'une blonde » de Jeannot Szwarc

Cette comédie française décrit avec célérité l'ascension rapide d'un petit *« journaliste-télé »* de province qui se retrouve parachuté à Paris pour présenter le fameux *« 20 heures »* sur une puissante chaîne privée. Bien entendu, il s'enfle d'orgueil très rapide-

ment et devient odieux à tous. La caricature est appuyée, le scénario et les dialogues sont faibles, mais l'idée et le talent des interprètes sont formidables. Très drôle et très méchante pour... TF1. Courte apparition de la sympathique Annie Cordy. Un grand moment. Marie-Anne Chazel est drôle et émouvante en épouse amoureuse du *« grand homme »*, regrettant le temps où il n'était rien. Thierry Lhermitte, dans une parodie de Jean-Pierre Foucault, est à ne pas manquer. Christian Clavier nous montre toute la gamme de son savoir-faire. Mais ce qui vaut par-dessus tout le déplacement, c'est la belle prestation de Clémentine Célarié, superbe directrice de chaîne de TV plus vraie que nature ! On peut venir avec les enfants. ■

THÉÂTRE

« Cette vache de Marie » de Serge Pénard

Le Théâtre Fontaine, au nom prédestiné pour évoquer la province, récidive dans la connotation agricole. Après les trois truies du *« Clan des veuves »*, voici la vache Marie qui n'est pas — non, non — Madame Sardou. Elle est partie en tournée avec ses partenaires pour engranger encore des sous avec *« le »* monument de vulgarité signé Ginette Garcin.

Marie est la réincarnation de la femme d'un gentil paysan (Maurice Baquet)... du moins le croit-il. Cette fixation fait la joie du commis de la ferme, qui en use, mais, en revanche, elle inquiète la famille, qui s'affole furieusement car il y a l'héritage...

C'est simplet, certes, mais charmant, drôle, pas malsain et puis il y a une troupe soudée (dont Grégori Baquet, le fils...) menée tambour battant par le pimpant octogénaire.

Une fontaine de jouvence qui va sûrement faire du foin et ramener du blé... Et puis, cela aurait pu être pis ! ■

Théâtre Fontaine : 48 74 74 40.

THÉÂTRE - Reprises

« Célimène et le cardinal » de Jacques Rampal

Le succès itinérant par excellence. Ne négligez pas la nouvelle possibilité d'aller déguster ce morceau de choix. Vingt ans après, Alceste, devenu cardinal, s'invite chez son ancienne amante, la coquette Célimène, mariée et heureuse...

Le dialogue reprend. Superbe !
Théâtre Montparnasse : 43 22 77 74;

« La Ville dont le prince est un enfant »

Pierre Boutron a mis en scène Christophe Malavoy dans ce beau texte de Montherlant. Le désir, la tendresse, la

charité qui, puissamment, attirent les uns les autres deux enfants et un prêtre sont les moteurs de cette évocation de la vie adolescente d'il y a un demi-siècle. Une présentation assez éloignée de celle de la création. Sublime et... désuet.
Théâtre Hébertot : 43 87 23 23.

Un jour

16 février 1889

La mort de Félix Faure

Aux alentours de vingt et une heures, le 16 février 1889, le jeune abbé Renault, vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, rentrait chez lui après avoir dîné chez ses parents lorsque, faubourg Saint-Honoré, un individu jailli du Palais de l'Élysée le héla, criant, la voix hachée : « Vite ! Vite, M. l'abbé, suivez-moi ! » et l'entraîna vers la noble bâtisse...

Qu'était-il arrivé ? Un drame, un drame un brin... vaudevillesque. Le président de la République, M. Félix Faure, expliqua au prêtre éberlué l'inconnu, un garde élyséen en habit bourgeois, avait reçu privément Mme Steinhel, la splendide épouse du peintre réputé, et, tandis qu'elle finissait de le gratifier d'une caresse trop intime pour être détaillée à un membre du clergé, il était tombé, frappé d'apoplexie... « Le président a-t-il encore sa connaissance ? » s'enquit l'abbé Renault. « Non, non, M. l'abbé, crut le rassurer le naïf bidasse, elle est sortie par un escalier dérobé... ». L'abbé Renault administra M. Faure, et le premier magistrat de l'État mourut...

Les Français conservent plus du malheureux amant de Mme Steinhel l'image d'un gommeux « satisfait de sa haute taille, de sa belle mine (...) de sa bonne santé », d'un amateur de jolies femmes, d'un mondain friand de fêtes et fort strict quant au protocole, que d'un grand serviteur du pays. Ils n'ont pas tort.

Elu président de la République le 17 janvier 1895, M. Faure, quoiqu'il eût eu les fonctions de secrétaire d'État, de ministre, de vice-président de la Chambre, n'était point un aigle. Cependant, le « président-soleil » — les humoristes à la Mac Nab appelaient ainsi le très avantageux Félix — peaufina la judicieuse alliance russe, favorisa la colonisation de Madagascar, et surtout, surtout, il fut un irréductible antidreyfusard. Trois excellentes choses à mettre à son actif...

Jean Silve de Ventavon

Carnets

par
Pierre Monnier

Lors des manifestations de marins-pêcheurs, le maire de Rennes, Edmond Hervé, a déclaré : « De mon bureau, j'ai vu des émeutiers hurlant, insultant, provoquant des CRS qui sont restés impassibles pendant vingt minutes au lieu d'intervenir... ». Délicieux hommes de gauche, qui n'ont pas cessé de dénoncer la brutalité des flics, au cri de « CRS=SS ! », et qui pleurnichent et appellent au secours en se plaignant de la lenteur policière quand la manif approche un peu trop de leur fenêtre !

L'année 1994 est celle du centenaire de la naissance de Louis-Ferdinand Céline : « Je suis né au mois de mai, c'est moi le printemps ! ». C'est aussi le cinquantième centenaire de la naissance de Rabelais... A quatre siècles de distance, ils ont, l'un et l'autre, bouleversé, rajeuni, enrichi la langue française... Ces coïncidences ne sont pas les seules, il s'en faut... Il y a aussi l'humanisme, la colère polémique, Meudon, la médecine, et la faculté de susciter la haine et la jalousie en coalisant contre soi tous les pisse-froid, les lourdingues et les fragiles du chou...

Al'ignorant qui faisait la fine bouche, Céline dit un jour : « Vous ne savez donc pas que Rabelais porte en lui toute la langue française... et qu'il est notre père, celui qui a tout inventé ! »

L'affaire Gaujac... Un colonel rédige une note d'information sur l'Affaire Dreyfus.

Il en décrit des aspects qu'il est de bon ton de passer sous silence : la volonté de la gauche d'utiliser l'accusé contre l'institution militaire et le souci des antidreyfusards de protéger cette dernière contre les activités de l'espionnage allemand. Le colonel est limogé par l'immarcescible Léotard, alors qu'à aucun moment il n'a été fait allusion au fond de l'Affaire ni au jugement prononcé...

Au cas où cela vous aurait échappé, je vous signale que c'est là un superbe exemple de « Délit d'opinion ».

Rendez à ces Arts

Rodin en Chine

C'est de photographies qu'il s'agit, prises en Chine lors de la première rétrospective de l'œuvre de Rodin qui eut lieu au printemps dernier à Pékin et à Shanghai.

Ce reportage, réalisé par Jean-Marie Aragon pour les tirages couleurs, à Pékin, et par Murray White pour les tirages noir et blanc à Shanghai, propose une vision insolite des œuvres les plus célèbres du sculpteur français.

« Le Penseur », installé dans la cour du Palais des Beaux-Arts pékinois, prend une aura confucéenne devant les toits rouges en pagode.

Mais surtout, les deux photographes ont saisi des rencontres entre les visiteurs chinois et les œuvres occidentales qui nous font, nous, regarder ces sculptures d'un autre œil.

Telle jeune fille chinoise s'amuse à prendre la même pose qu'« Eve » auprès de la statue. Telle autre a glissé sa menotte dans la main de « Jean d'Aire ». Un vieux monsieur âgé, devant le « Monument de Victor Hugo », semble se poser toutes les questions du monde.

Une dame mûre admire « Le Baiser » et paraît y rechercher des souvenirs vécus ou puisés dans quelque estampe...

L'œil neuf peut regarder aussi des œuvres présentées autrement. C'est ainsi que l'« Age d'Airain », posé plus bas qu'au Musée Rodin, présente sa blessure à la tête et rappelle ainsi qu'il s'appelait avant « Le Vaincu ».

Un film est aussi présenté, « La voie des statues », qui retrace le voyage des statues de Rodin en Chine.

Des images, donc, en deux dimensions mais, pour la troisième, on peut toujours l'admirer dans le musée venu de loin pour renouveler notre vision.

Nathalie Manceaux

• Musée Rodin, 77 rue de Varenne, Paris 7^e, tous les jours, sauf lundi, de 10H à 16H45.



Lettres Martiennes

par Martiannus *

La publication des commentaires politiques de notre Martien nous vaut un abondant courrier auquel, à notre grand regret, nous ne pouvons matériellement répondre. Nous tenons cependant à remercier Messieurs François M. et Edouard B., tous deux de Paris, pour les ingénieuses suggestions qu'ils nous font à propos des bons Messieurs Rocard et Chirac. Ils comprendront sans aucun doute que nous ne pouvons rien ajouter aux notes originales dont voici la suite.

Systeme électoral.

Mode d'élection retaillé, ajusté et peaufiné par les élus du peuple souverain pour amener le peuple souverain à les réélire à tout coup. Exemple : un bon système électoral doit assurer 100 % des sièges avec 30 % des voix.

Le peuple souverain.

Base de la démocratie et unique fondement de la légalité républicaine. Le peuple souverain règne mais ne gouverne pas. Tout ce qu'on lui demande, c'est d'approuver ce que les professionnels décident pour lui. Et de payer. Exemple : il ne faut pas confondre le peuple souverain qui approuve avec les factieux qui désapprouvent.

Se tenir en réserve de la République.

Ou prendre du recul. On parle aussi de traversée du désert, sans allusion

déplaisante aux camélidés. Il s'agit dans tous les cas d'une situation de haut niveau moral et prometteuse pour la Nation, mais transitoire, où se trouve placé l'homme politique qui, malgré l'application minutieuse des recettes les plus éprouvées, se trouve rendu par ses électeurs à l'affection des siens. Dans le privé, on parlerait de chômage, mais il n'y a ici ni ANPE ni fin de droits. Les amis plus heureux pourvoient largement au nécessaire. Exemple : le bon Monsieur X est appelé à pantoufler à la tête de telle société nationale en attendant sa résurrection électorale.

Les Grands Ancêtres.

Souvent évoqués pour magnifier la République née du souffle libérateur exhalé par leurs poumons. Ils forment une étonnante litanie où manque le raton laveur mais où l'on rencontre des fous, des coquins, des voleurs, des escrocs, des sadiques et une masse d'assassins, ayant tous droit à plusieurs qualifications. On frémit à l'idée de ce qu'auraient pu être des petits ancêtres. Et tous ces gens sont unis dans le même culte en dépit du fait qu'ils se sont allégrement entreguillotinés. Exemple : il faut distinguer culte des Grands Ancêtres et apologie de crimes contre l'humanité.

Les vertus républicaines.

Evoquées aussi souvent que les Grands Ancêtres, elles fondent la valeur

morale du régime et justifient sa légitimité. Pour les connaître, se reporter aux discours des Grands Ancêtres. Règle générale : en parler toujours mais ne les pratiquer jamais. Exemples de vertus républicaines : la douceur, la philanthropie, l'honnêteté, l'héroïsme, la frugalité, etc. (voir le paragraphe précédent).

Francs-maçons.

Corporation de travailleurs manuels qui, bien que munis d'outils et de tabliers, ne mettent jamais la main à la pâte. On ne les voit pas au pied du mur. Ils préfèrent les sommets où ils dirigent d'une main ferme et discrète les gouvernants et donc le peuple souverain. Exemple : il ne suffit pas d'être ministre et de manier la truelle en amateur, comme le bon Monsieur Léotard, pour être franc-maçon.

Défense républicaine.

Volontiers invoquée par les gouvernants impliqués dans des scandales, elle légitime, démocratise et rend même vertueux le recours à la matraque, la guillotine, la fusillade, la noyade et autres moyens normalement condamnables dans tout autre contexte. Exemple : Vlad l'empaleur n'a pas su légitimer son instrument favori en invoquant la défense, qui n'aurait pas manqué de fondement, d'une république valaque.

*Pcc

Daniel Raffard
de Brienne

Mes bien chers frères

Nos lépreux

“Un lépreux vint à Jésus, le supplia et, tombant à genoux, lui dit : Si tu le veux, tu peux me guérir. Emu de compassion, Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : Je le veux, sois guéri.” (Marc 1,40).

Le célèbre musicien Olivier Messiaen, au troisième tableau de son opéra Saint François d'Assise, fait dire au lépreux des paroles extrêmement crues sur son état : “Comment peut-on vivre une telle vie ? Quelle paix puis-je avoir de Dieu, qui m'a enlevé tout bien, m'a rendu tout pourri, tout fétide ? La démangeaison de mes pustules me rend fou !” A François, encore superbe, qui le sermonnait, il répond : “Tes frères, je sais que je les dégoûte : quand ils me voient, ils ne retiennent même pas leur envie de vomir !”

C'est aux entrailles que Jésus fut saisi, à la vue du lépreux.

Je pense donc spécialement à ceux qui, par leur profession, ou à cause des événements, ou encore par dévouement, côtoient des frères malades, handicapés, âgés, ou, comme on dit, “sales sur eux-mêmes”. C'est à vous donc, infirmières, médecins, parents, visiteurs de malades, etc. que l'Evangile du Lépreux est particulièrement adressé.

Jésus ne prononça pas seulement une parole sur le lépreux, “il le toucha”.

C'est le geste qui m'intéresse.

Si j'étais artiste peintre, je ne représenterais pas Jésus, dans cette scène, touchant le lépreux du bout des doigts mais le saisissant vraiment, ou lui imposant les mains. L'expression “il le toucha” est très concrète. Ce geste est un précédent dans l'histoire de la charité. Il porte le nom de Baiser au lépreux. Il est source de grâces. Nous sommes appelés à notre tour à toucher, c'est-à-dire à côtoyer, à soigner, à vivre avec des lépreux de toutes catégories, de toutes déchéances physiques ou morales. Il faut les aimer et parfois bien concrètement.

O saint François, quand tu embrassas le lépreux, tu te convertis vraiment et tu repartis dans la paix. “Ce qui jusqu'alors t'était odieux, c'est cela qui, pour toi, doit se changer en joie et en douceur”.

Abbé Guy-Marie



Histoire de France

par Aramis

Insupportable ! Voilà le mot qui nous vient à la bouche lorsque nous voyons le traitement que réserve la première chaîne à François Mitterrand. Le teint blafard, l'œil morne, les traits tirés, le Président apparaît sur nos écrans telle une réincarnation d'Aménophis II faisant son entrée dans La piste aux étoiles, sous le masque du clown blanc. D'instinct, nous avons cru qu'il s'agissait d'une de ces basses manœuvres dont la droite est coutumière. Force fut cependant de constater, en regardant Edouard Balladur sur France 2, que ce n'était pas le cas. Car le Premier ministre est, lui aussi, victime d'une odieuse machination. Sa voix, en effet, d'habitude si mélodieuse, était purement et simplement remplacée par un procédé de synthèse afin de donner l'illusion qu'il s'exprimait d'une façon monocorde, voire mécanique et inhumaine comme seuls les personnages de Tex Avery savent le faire. Ceci prouve que la cohabitation tout entière est aujourd'hui la cible d'une attaque sans précédent. Cette entreprise démoniaque peut toutefois être déjouée par tous les démocrates. Il suffit simplement de se munir de sa télécommande lorsque François Mitterrand est annoncé. Appuyez alors sur la touche couleur et ne la relâchez que lorsque l'intensité maximale est atteinte. Le premier magistrat de France retrouve alors aussitôt sa mine pimpante. Pour Balladur, l'opération est plus complexe. Enregistrez-le. Rembobinez votre cassette vidéo et, à l'aide de la télécommande de votre magnéscope, appuyez simultanément sur la touche lecture et la touche avance accéléré : dans l'instant, le Premier ministre retrouve le son harmonieux de sa voix.

C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que nous écraserons dans l'œuf la plus formidable tentative de désinformation que la démocratie ait connue.



H. Plumeau et R. Jacob

Les beaux esprits, qui se gaus- sent du bazar qui règne dans l'ex-Yougoslavie, feraient bien de balayer devant leur porte l'année 1422. Car, pour ce qui est de l'anarchie, la France détenait alors la palme. Le chambard le plus total régnait sur l'ensemble du territoire.

Reportons-nous un instant à la querelle des Armagnacs et des Bourguignons et imaginons ce qu'il en serait de nos jours si, comme dans l'ex-Yougoslavie, d'autres belligérants s'étaient manifestés. Nous aurions l'air fin, car le conflit aurait inévitablement dégénéré dans la confusion la plus totale. Non seulement nous aurions les Armagnacs et les Bourguignons, mais aussi les Guignoles-kirsch et les Suze-cassis, les Picon-bière et les Blancs limés, les Martini-gin et les Byrrh-cassis, les Campari-soda et les Mandarins-citrons. A ceux qui, par ignorance ou étourderie, ajouteraient à cette liste les Fine-à-l'eau et les Kirs, nous signalons qu'il n'est pas nécessaire dans cet embrouillamini de citer deux fois les Armagnacs et les Bourguignons. Sous peine de compliquer à loisir l'horreur qu'inspire la purification ethn-hic !

En 1422, les choses étaient, au demeurant, plus simples. Certes, on s'agitait dans la jet-set. Surtout depuis la mort de Charles VI (dit le dingue, le zinzin, l'azimuté, le bargeot, le branque, le disjoncté, l'allumé, le fondu, le frappé, le sinoque, le givré, le timbré, le siphonné, le brindezingue) qui, de son vivant, apporta l'implacable démonstration des limites de la monarchie héréditaire et pas encore décentralisée.

L'ouverture de la succession fit sérieusement gigoter dans le Gotha. Rappelons les faits et rien que les faits :

Charles VII le Rabougri

Charles VII est renié par sa mère qui lui préfère Henri V, qui est anglais. Mais Henri V meurt avant Charles VI, qui est fou. Le fils de Henri V, n'ayant pas encore percé sa première dent, ne peut alors prétendre au trône de Charles VI, qui est mort. Charles VII en profite pour engager une course contre la montre dont l'objet est d'arriver à Reims le premier afin de s'y faire sacrer. Y parviendra-t-il pour autant ? Car le handicap est lourd et le délai bref. Charles VII ne dispose en effet que d'un laps de temps réduit. Celui qui sépare "the English baby" de sa majorité. Dans ces conditions périlleuses, pourra-t-il rallier Bourges à la cité du Champagne ? Le chronomètre tourne, impitoyable. Charles VII se débat dans les difficultés. Il n'a plus un rond. Ses troupes sont malingres. Son cheval est malingre. Son royaume est malingre. Il fait des repas malingres. Et quand, par hasard, il donne une fête, on y mange des cuisses de poulets malingres. Pour le comble, Charles VII est lui-même chétif. C'est dire que ses chances sont minces !

Mais dans la vie ce n'est pas parce que l'on est tout rabougri que l'on doit forcément baisser les bras. D'autres exemples ont suivi qui démontrent que l'obstination permet aux plus racornis de s'en sortir. Même et surtout quand, en plus, ils sont rabougris. Il existe des cas extrêmes où, à la fois rabougri, raccorni et ratatiné, l'on peut faire une belle carrière. Que ceux qui ne nous croient pas se penchent avec recueillement et piété devant le merveilleux spectacle de rabougrissement revigorant que nous offre l'abbé Pierre et, avec lui, crions nos encouragements à Charles VII, qui en a bien besoin. ■